

**9 1/4%**  
WOOD GUNDY  
692-4200  
**4 ANS**  
25 000 \$ minimum  
**GARANTI**  
Taux sujet à modification

# LE SOLEIL

**POUR VOUS  
ABONNER:  
647-3333**  
Extérieur:  
**1-800-463-2362**

MARDI 14 AVRIL

QUÉBEC, 96<sup>e</sup> ANNÉE, NO 107  
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus T.P.S. T.V.G. 50¢ Plus T.P.S. T.V.G.

## L'ÉCONOMIE

### Les banques ont intérêt à supporter Olympia & York

Les banques qui ont prêté à Olympia & York se sont fait dire, hier, qu'elles ont tout intérêt à ne pas abandonner la compagnie pendant la crise qu'elle traverse. **B-1**

## LES ARTS

### Des vidéoclips de plus en plus sexistes

Le sexisme est en hausse dans les vidéoclips, comme le prouve une étude commandée à une équipe de l'université Laval par le Conseil du statut de la femme. **C-8**

## LE SPORT

### Les Expos continuent sur leur lancée et prennent la tête

En battant les Cards 3-2 à l'ouverture de la saison locale, devant une salle comble de 40 907 spectateurs au sommet de la félicité, les Expos ont remporté une 5<sup>e</sup> victoire d'affilée pour prendre seuls la tête de la section Est de la Ligue nationale. Le match a également marqué le retour de Garry Carter. **S-2**



## LE CANADA

### Les listes du PQ volées sans autorisation écrite d'Ottawa

Un chapitre censuré du rapport de la Commission McDonald confirme que c'est sans autorisation écrite d'Ottawa que la GRC a volé les listes du PQ. **A-4**

## LA RÉGION

### La CUQ intéressée à envoyer ses cendres à St-Alban

Le lieu d'enfouissement projeté par Waste Management, à Saint-Alban, pourra recevoir les cendres de l'incinérateur régional de la Communauté urbaine de Québec. **A-3**

## LA MODE

### Un cahier spécial consacré à la beauté

Les pages du cahier «Mode» prennent cette semaine une allure un peu spéciale, sur le thème «Mode beauté». On y retrouve trucs et conseils sur les produits. **Cahier C**

## L'INDEX

### GÉNÉRAL

|                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| Annonces classées      | C-9 à C-14         |
| Arts                   | C-7 et C-8         |
| Bridge                 | C-14               |
| Décès                  | C-14 et C-15       |
| Économie               | B-1 à B-7          |
| Éditorial              | A-10               |
| Horoscope              | C-14               |
| Informations générales | A-3 à A-8 et B-8   |
| Le monde               | A-9 et A-11        |
| Où aller à Québec      | C-8                |
| Pierre Champagne       | B-11               |
| Québec et l'Est        | B-9 à B-12 et C-16 |

### TABLOID

|                   |      |
|-------------------|------|
| Bandes dessinées  | S-15 |
| Ce soir à la télé | S-16 |
| Feuilleton        | S-14 |
| Mots croisés      | S-14 |

## LA MÉTÉO

Du soleil avec quelques nuages et moins froid, maximum 3 et minimum -7. Demain, ensoleillé, max. 5 et min. -6. **S-16**



M. Pierre F. CÔTÉ

## Un double référendum va coûter 200 millions

QUÉBEC — Les contribuables canadiens devront déboursier environ 200 millions \$ d'ici l'automne pour se prononcer sur leur avenir constitutionnel. Une mise qui implique la tenue d'un double référendum, l'un à l'échelle du pays, l'autre uniquement québécois.

LE SOLEIL

Le directeur général d'Élections-Canada, M. Jean-Pierre Kingsley, estime qu'une telle consultation pancanadienne

pourrait atteindre les 150 millions \$, en prenant comme base de calcul le scrutin général de 1988, mais ajusté au coût de la vie de 1992.

Son homologue québécois, M. Pierre F. Côté, établit pour

sa part à environ 43 millions \$ la facture du référendum prévu dans la loi 150 adoptée en juin 1991 par l'Assemblée nationale; celui de 1980 s'était chiffré à 34 millions \$ et le scrutin général de 1989 à 45 millions \$. Tout comme pour le fédéral, l'estimation inclut le coût du recensement dès que les brefs référendaires seront déposés.

M. Côté se dit fin prêt à met-

tre sa machine en branle pour cette consultation qui devra se tenir au plus tôt le 8 juin et au plus tard le 26 octobre, mais vraisemblablement à l'automne, selon les intentions gouvernementales connues.

En outre, le Québec détient quelques longueurs d'avance sur le fédéral en cette matière avec sa loi-cadre sur les consul-

**Suite A-2, Référendum...**

## Québec songe à payer d'avance les pensions alimentaires

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec étudie la possibilité de verser une pension alimentaire anticipée dès la séparation d'un couple et à percevoir plus tard un remboursement auprès du conjoint à qui le juge aura imposé de payer une telle pension.

Cette idée est une des plus nouvelles parmi les 88 mesures contenues dans le plan d'action 1992-1994 rendu public hier par le ministre responsable de la Famille, Mme Violette Trépanier. Tellement nouvelle, d'ailleurs, que l'examen en est enco-

re très peu avancé, insiste-t-on au bureau du ministre André Bourbeau.

Responsable du dossier, le ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu doit déjà, dans certains cas, verser des prestations d'aide sociale à la femme qui vient de se séparer de son mari et qui a la charge des enfants.

Selon une estimation préliminaire du Secrétariat à la famille, la pension anticipée pourrait toucher environ 120 000 familles. On estime qu'en moyenne, il s'écoule un délai de 18 mois entre la séparation d'un couple et le prononcé du divorce.

Mme Trépanier souligne qu'après « un divorce, la femme s'appauvrit en général de 76 % et l'homme s'enrichit de 42 %; il y a quelque chose de bizarre. La première responsabilité, c'est qu'il y ait le moins d'appauvrissement possible pour conserver un milieu de vie intéressant pour les enfants ».

Si elle devait être retenue, cette mesure s'ajouterait au mécanisme de perception automatique des pensions alimentaires, annoncé par le ministre Gil Rémillard, lors du Sommet de la justice, mais qui demeure à implanter.

**Suite A-2, Pensions...**

## Dufour: Québec doit respecter sa parole

QUÉBEC — Selon le président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, les conventions collectives doivent être respectées. « Il devient trop facile pour un gouvernement d'utiliser une loi et de se faire justice lui-même ».

LE SOLEIL

Invité hier par LE SOLEIL à commenter l'attitude du gouvernement du Québec qui veut revoir les termes de l'entente signée l'an dernier avec ses 400 000 employés, M. Dufour a, comme il l'avait fait en 1982 et 1991, appuyé les organisations syndicales qui réclament que le président du Conseil du Trésor respecte sa signature. Pour économiser 660 millions \$ en 1992-1993, M. Johnson veut étaler sur deux ans l'augmentation salariale de 3 % prévue pour le

**Suite A-2, Dufour...**

## La GRC tombe dans les pommes



Le premier ministre Brian Mulroney s'est porté à l'aide de l'agente Wendy Smith, de la GRC, qui a ressenti un malaise alors qu'elle était de faction pendant une cérémonie de remise de certificats de citoyenneté, à Toronto. Malgré le bon accueil qu'il a reçu dans cette ville, la popularité de M. Mulroney n'a pas augmenté.

**Page A-4**

## Grande-Baleine: 72,3 millions pour étudier l'environnement

QUÉBEC — Jusqu'à maintenant, pas moins de 72,3 millions \$ ont été investis par Hydro-Québec uniquement pour cerner les impacts sur l'environnement du futur complexe Grande-Baleine.

LE SOLEIL

Pas moins de 150 rapports ont été produits, totalisant plus de 10 000 pages. C'est sans compter les 500 références qui les accompagnent et qui font en moyenne quatre pages.

Ce décompte, pour un projet qui n'a toujours pas reçu le feu

vert des gouvernements, a été réalisé par la société d'État à la suite d'une demande du SOLEIL. Il exclut l'argent consacré aux études techniques de même que celui réservé à l'ingénierie de détail.

Jusqu'à maintenant, Hydro avait toujours évalué à 60 millions \$ le coût pour les re-

cherches environnementales. Il incluait les dépenses autorisées depuis 1988.

La nouvelle estimation tient compte des 13 millions \$ investis dans la rédaction de telles analyses entre 1975 et 1984. À cette date, le gouvernement avait autorisé sa société d'État, aux prises avec des surplus d'eau dans ses barrages, à mettre sur la glace indéfiniment la construction du projet. Les dépenses avaient alors été inscrites au chapitre des pertes et avaient des comptes.

Rattaché à la vice-présidence Environnement chez Hydro, M. Jean-Étienne Klimpt précise que 4,6 millions \$ sont reliés au personnel de la société d'État. Environ 5 millions \$ vont à des frais divers pour le siège social de l'entreprise.

Les gros « morceaux » sont: — les consultants dont les émoluments atteignent 40 millions \$;

**Suite A-2, Études...**

**Autre texte en page A-3**

À 33 995\$ un nombre très limité de la luxueuse Cadillac Sedan de Ville est disponible. Faites vite.



chez votre concessionnaire



**Cadillac**  
sait se faire désirer

Transport et taxes en sus. Voyez tous les détails chez votre concessionnaire participant. Seulement pour un temps limité.

## Suites de la première page

### Référendum...

tations populaires, incluant un volet sur les référendums.

Si le gouvernement Mulroney décide de sonder l'opinion des quelque 18 millions d'électeurs canadiens sur leur avenir constitutionnel, il lui faudra d'abord faire adopter une loi en conséquence. Et il y a loin de la coupe aux lèvres, comme l'expliquait LE SOLEIL dans sa parution de vendredi.

Au cours d'un entretien téléphonique au SOLEIL, hier, M. Kingsley faisait savoir qu'il faudra attendre le contenu du projet de loi fédéral sur la tenue encore hypothétique d'une consultation populaire d'un bout à l'autre du pays pour être vraiment fixé sur les coûts de cet exercice. Ainsi, il a dit encore ignorer, entre autres inconnues, si des comités-parapluies verraient le jour et quels seraient les modalités de leur financement.

Il croit que les dépenses anticipées à cet égard devraient être à peu près du même ordre que les 40 millions \$ versés aux partis politiques lors de l'appel aux urnes de 1988.

Une facture constitutionnelle qui sera particulièrement salée pour les contribuables en bout de ligne. Depuis l'échec de Meech, le fédéral, à lui seul, a saupoudré le pays d'au moins 150 millions \$ en palabres, comités, commissions et autres psycho-drames constitutionnels et existentiels. Sans compter les efforts déployés par les provinces pour participer elles aussi à cette incroyable farandole.

Les provinces ont quelques longueurs d'avance sur le fédéral en matière de référendums et de consultations populaires.

Depuis la confédération en 1867, Ottawa n'a sondé ses citoyens qu'à deux reprises. Le premier, en 1898, portait sur la prohibition du commerce des spiritueux et autres « liqueurs alcooliques ». Les prohibitionnistes, dont les Ontariens, ont remporté la victoire par un faible 51,3 %. Les Québécois se sont majoritairement prononcés contre le régime sec.

Une fois de plus, les Québécois ont fait bande à part d'une façon clairement « distincte », en 1942 en refusant majoritairement d'aller risquer leur vie pour la défense de la Couronne. Le « oui » l'emporta cependant avec plus de 64 % de voix.

### Pensions...

Dans l'ensemble, résume Mme Trépanier, le plan rendu public hier repose sur cinq orientations : privilégier la prévention, favoriser la conciliation entre la famille et le travail, soutenir financièrement les familles, améliorer leur milieu de vie et poursuivre le virage familial.

En matière de financement, Mme Trépanier affirme que, contrairement à ce qui se passe à Ottawa, le gouvernement québécois n'a pas remis en cause l'universalité de mesures comme les allocations familiales et les allocations à la naissance.

« Les objectifs et les orientations qui nous guident sont la valorisation de la valeur familiale et le soutien stable aux familles et je me battraï pour défendre ces deux orientations-là », assure la ministre qui se dit optimiste. Le plan d'action, adopté par le gouvernement, entend d'ailleurs « assurer le maintien de la valeur réelle du soutien financier à l'égard des enfants ».

De plus, dans le cadre du plan, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, indique que son ministère injectera 26,2 millions \$ en trois ans, dont 9 millions \$ en 1992-93, pour des mesures allant d'une campagne de publicité sur le rôle du père à la création d'un comité sur l'application de la loi sur la protection de la jeunesse en milieu autochtone.

Le plan d'action de Mme Trépanier prévoit notamment la création de 7500 places en garderies chaque année au cours des trois prochaines années. « Il faut diversifier les modes de garde », dit la ministre qui veut prioriser les milieux défavorisés à cet égard.

À ce sujet, le secrétaire général de la Fédération des unions de famille, M. Jacques Lizée, regrette que le plan ne s'attarde pas aux besoins particuliers des parents en terme d'horaires. Des garderies ouvertes « de 9 à 5, ça ne répond pas à tous les besoins », note M. Lizée.

Selon lui, d'une manière générale, le gouvernement retient les bons objectifs, en particulier en parlant de prévention et de conciliation travail-famille, mais M. Lizée s'inquiète qu'en matière de prévention, une seule des 34 mesures énumérées prévoit un rôle aux organismes qui s'intéressent aux questions familiales, comme les Maisons de la famille ou les Relevailles.

Du côté de l'opposition, la députée Denise Carrier-Perreault reproche au nouveau plan d'action de souffrir des mêmes défauts que le précédent. Le plan est trop vague, 53 des 88 mesures portant sur « des outils d'information, des études et des activités de sensibilisation et de consultation », note la députée dans un communiqué.

Quant aux places en garderies, avec 7500 par année, le gouvernement Bourassa est loin de l'objectif fixé en 1988 de créer 60 000 places en cinq ans, déplore Mme Carrier-Perreault.

### Dufour...

1er juillet, et prolonger de deux ans les conventions collectives venant à échéance en juin prochain.

M. Dufour dit comprendre que le gouvernement est dans une situation financière difficile. Il ne blâme donc pas le ministre Johnson ni n'appuie de façon inconditionnelle les employés du secteur public qui jouissent d'une sécurité d'emploi, alors qu'il y a des mises à pied massives dans le secteur privé. « Les deux ont raison et tort ». Il estime néanmoins que les conventions collectives doivent être respectées. « Si j'ai promis 5 %, j'ai le choix de le donner ou de couler ». « Ou de négocier », s'empresse-t-il d'ajouter.

Le président du CPQ croit en effet que le président du Conseil du Trésor a réussi l'impossible l'an dernier en amenant ses vis-à-vis à une table de négociation, pour finalement s'entendre pour prolonger les conventions collectives de six mois, pour bloquer les salaires pour la même période et pour verser une augmentation de 3 % au 1er juillet. M. Dufour constate que le schéma est le même que le printemps dernier, alors que M. Johnson avait formulé des demandes plus ambitieuses auxquelles les organisations avaient dit un non catégorique.

Encore cette année, M. Dufour croit que le ministre pose un geste « draconien » pour amener les centrales à la table de négociation. « Peut-être que les syndiqués auront leur 3 % s'ils acceptent une prolongation de deux ans. Ce n'est toutefois pas dans la rue ou dans les émissions d'affaires publiques que l'on réglera le problème », de conclure le président.

De son côté, le président du Conseil du Trésor n'exclut pas la possibilité d'étaler différemment l'augmentation salariale de 3 % que les employés du secteur public devaient toucher le 1er juillet.

Le 14 février, M. Johnson a proposé d'étaler sur deux ans, 1 % le 1er juillet 1992, 1 % en janvier 1993 et 2 % le 1er juillet 1994, l'augmentation de 3 % consentie l'an dernier lorsque les organisations syndicales ont accepté en contrepartie de voir bloquer les salaires pendant les six premiers mois de 1992. Il réclame également une prolongation de deux ans des conventions collectives dont l'échéance est juin prochain.

La CSN, la FTQ, le SFPQ, la FIIQ et le SPGQ ont rejeté cette demande. Ils réclament le versement de l'augmentation de 3 % et du forfaitaire de 1 %, mais proposent par ailleurs de prolonger d'une année la durée des conventions. En fin de semaine, quelque 50 000 syndiqués ont manifesté dans les rues de Québec et de Montréal pour rappeler au gouvernement qu'il devait respecter sa signature de l'an dernier. « Un rappel d'une simplicité remarquable », selon le ministre.

Hier, M. Johnson a indiqué que « si ce n'était pas de la situation

économique, il serait en train de faire des chèques ». Il estime toutefois qu'il ne serait pas opportun de verser 4 % d'augmentation, alors que l'inflation est de 2 %.

Le ministre a indiqué au SOLEIL qu'il ne remettrait pas en cause le fondement de la hausse salariale. « On ne coupera pas les salaires ». Il rappelle qu'en raison des difficultés financières et économiques réelles de l'État, un réaménagement de l'augmentation salariale est nécessaire.

Il soutient que sa proposition d'étalement maintient le pouvoir d'achat des 400 000 employés de l'État et déplore que les organisations syndicales évitent le débat sur ce point.

Selon la Presse canadienne, les syndicats d'employés du secteur public et parapublic chercheront à suivre « à la trace » le président du Conseil du trésor, ces prochaines semaines, pour protester contre sa décision de ne pas accorder les augmentations promises pour le premier juillet.

« M. Johnson va trouver les syndiqués sur sa route », a averti hier Johanne Barabé, vice-présidente du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ).

### Études...

— la logistique qui a nécessité l'injection de 22 millions \$.

Sur ce dernier point, M. Klimpt insiste pour dire que « ce n'est pas du gaspillage. Nous travaillons sur des territoires où on ne retrouve pas de route. T'as pas le choix. Pour faire l'inventaire de la sauvagine, il faut louer un hélicoptère et c'est pratiquement 1000 \$ l'heure ».

À part celles portant sur les routes, les études faites depuis 1988 sont confidentielles pour l'instant. « Ce sont des rapports d'inventaire où on trouve malheureusement des débuts d'étude d'impact, explique-t-il.

J . O . U . E . U . S . E . S . P . A . O . U . E . S



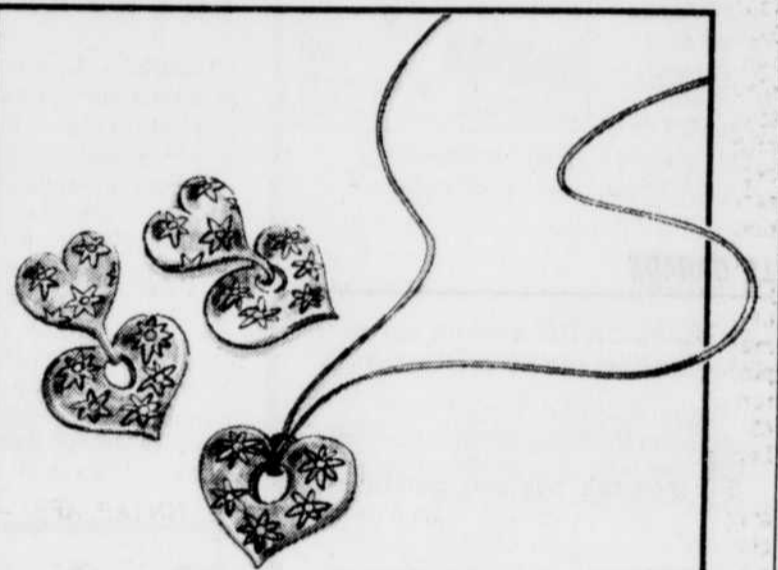
D I M A N C H E L E 1 9 A V R I L

LES MEILLEURES IDÉES CADEAUX SONT DANS LA BOÎTE SIMONS



LA ROBE DE NUIT COTON FLEURS

frais tricot de coton serti de mini perles à l'encolure et sur la poche. bouquets de fleurs en rose ou lavande. une belle idée dans la boîte-cadeau simons! p.m.g. 39.95



LES BIJOUX COEURS

des coeurs au printemps, c'est la forme thème de la saison. de paris, long collier lanière 30.00, boucles d'oreilles 60.00 en métal argent ciselé fleurs.



LE COLLANT MADRAS

importé de france, un collant en nylon 40 deniers à carreaux vifs. trois harmonies au choix, p.m.g. 24.00



LE CARDIGAN AJOURS ET FLEURS

maille ajourée en chevrons, tricot en fleurs pour cardigan manches courtes, encolure V blanc, marine, bleu acier, orangé. p.m.g. 69.95

la maison



simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE

tirage du 13-04-92

5-8-5

2-9-9-4

LA TROIS

LE SOLEIL



**Le cinéma Midi-Minuit est à vendre**

QUÉBEC — Midi-Minuit, l'unique salle de cinéma à présenter des films érotiques à Québec, est à vendre. Mais le vendeur, qui se définit comme un amoureux des arts, voudrait bien que la ville s'en porte acquéreur pour en faire un cinéma de répertoire, d'art et d'essai.

LE SOLEIL

L'établissement de la rue Saint-Joseph, fondée en 1917 sous le nom de Palais Royal avant de devenir le Théâtre Impérial en 1929 et Midi-Minuit en 1971, n'aura donc pas pu résister plus longtemps à la nouvelle réglementation municipale sur les spectacles érotiques qui, depuis juillet dernier, lui impose de consacrer au moins 50 % de sa programmation à des films autres qu'érotiques.

« Cela fait une quinzaine de jours que j'ai reçu des propriétaires (Cinéma International du Canada, de Montréal) le mandat de vendre l'édifice de 700 places, qui évalué actuellement à environ un demi-million \$ », a déclaré hier M. Claude Gagné, courtier au Royal LePage.

S'il reconnaît que son mandat est simplement de vendre, M. Gagné ne cache pas son désir de voir ce bel édifice « à l'architecture historique extraordinaire » servir de pendant à l'auditorium de la Bibliothèque Gabrielle-Roy, toute proche. « Il ne faudrait en tout cas pas le démolir ou en faire un foyer pour personnes âgées », insiste-t-il, en rappelant que la ville de Québec est déjà propriétaire de 25 % du quartier et que la transformation de la vocation du cinéma donnerait « un nouveau goût de vivre dans le quartier ».

Il pense que l'administration L'Allier pourrait accélérer la revitalisation de Saint-Roch en mettant ainsi cette salle à la disposition de groupes de théâtre, de musique et autres qui n'ont pas les moyens de se produire au Grand Théâtre ou à la salle Albert-Rousseau. « Ce serait d'autant plus facile qu'il n'y a pratiquement que les sièges à changer, l'acoustique étant encore d'une excellente qualité. »

M. Gagné dit n'avoir fait encore que des démarches « indirectes » auprès de la ville de Québec mais il ne veut pas attendre une réponse de cette dernière avant de frapper à d'autres portes. Il pense notamment que le ministère des Affaires culturelles pourrait acheter Midi-Minuit pour permettre à la Cinéma-thèque québécoise d'avoir pignon sur rue dans la Vieille Capitale.

La valeur historique et patrimoniale de l'édifice en vente est incontestable. C'est en effet là que furent projetés les premiers films parlants de Québec et que certains artistes du vaudeville firent leurs premiers pas, selon un document obtenu des mains du courtier.

Mais, depuis une vingtaine d'années, l'établissement s'était spécialisé dans la présentation de films « pour adultes seulement ». Il a fallu l'entrée en vigueur de la réglementation restreignant ce genre d'activités dans les quartiers résidentiels de Québec pour que la direction décide de présenter aussi 50 % de « films d'action » mais la fréquentation ne semble pas avoir été à la hauteur des espérances.

M. Gagné estime par ailleurs que le changement de vocation de la salle aurait comme conséquence de réduire, sinon d'éliminer, la prostitution dans le quartier.

**Waste pourra recevoir les cendres de l'incinérateur régional de la CUQ**

SAINT-ALBAN — Le lieu d'enfouissement projeté par Waste Management, à Saint-Alban, pourra recevoir les cendres de l'incinérateur régional de la CUQ. Et c'est en outre ce soir que la population pourra prendre connaissance du projet en présence des élus municipaux et de représentants de la compagnie.

par DOMINIC HARDY  
collaboration spéciale

Actuellement, la CUQ expédie les 90 000 tonnes cendres de son incinérateur chez Services sanitaire Leclerc, à Saint-Tite-des-Caps, qui est équipé de membranes de rétention. Mais la CUQ contactait récemment Waste Management afin de savoir si la compagnie pouvait recueillir ses cendres à son emplacement de Saint-Étienne-des-Grès, situé dans la région de Trois-Rivières, selon le directeur de ce lieu d'enfouissement, M. Michel Camirand.

« On nous a dit à la CUQ qu'on était à dresser un inventaire des sites pouvant recevoir des cendres », a précisé M. Camirand. Mais l'emplacement de Saint-Étienne ne peut accueillir de cendres d'incinérateur parce que la municipalité refuse depuis deux ans d'émettre le certificat de conformité permettant d'installer les membranes de protection. « À Saint-Alban, il y aura des membranes, on pourra donc recevoir des cendres », selon M. Camirand.

Selon un rapport du DSC de l'Enfant-Jésus, élaboré à la demande de la MRC de la

Côte-de-Beaupré, les cendres et les chaux usées produites par

l'incinérateur de la CUQ contiennent des contaminants toxiques, tels des métaux et des composés organiques. Le DSC constate toutefois que ces particules ne se dispersent pas dans l'environnement lors de leur transport ou durant l'enfouissement, étant sous forme solide et

à l'état liquide. Les cendres ne représenteraient donc pas de risque pour la santé de la population.

Ces conclusions sont cependant en contradiction avec les prétentions de la MRC de la Côte-de-Beaupré. Des citoyens

faisaient en outre remarquer que la démarche du DSC était fondée sur des données fournies par Services sanitaire Leclerc qui opère le site. Ils auraient préféré une étude faite par des chercheurs de l'Institut national de recherche scientifique ou de l'université Laval.



Photo Agence Reuters

**Reagan agressé**

LAS VEGAS (AFP) — L'ancien président Ronald Reagan a été agressé par Richard Springer, à droite, âgé de 41 ans et domicilié à Arcadia (Californie), le fondateur d'un groupe anti-nucléaire, hier après-midi alors qu'il s'appretait à prononcer un discours devant des industriels de la radio et télévision. L'ancien président n'a pas été blessé. « Il m'a frappé d'un coup de poing (...) », a toutefois témoigné Ronald Reagan. Alors que l'ancien président commençait à parler, l'homme a lancé vers M. Reagan une statuette d'aigle en cristal que celui-ci venait de recevoir. M. Reagan, a été atteint par des éclats. Après quelques instants passés en coulisses, il est revenu sur l'estrade, demandant en souriant à propos de son agresseur : « Par hasard, serait-il démocrate ? ». L'agresseur a été terrassé par un agent de sécurité que l'on aperçoit à gauche.

**Un mort et plusieurs blessés en Allemagne et aux Pays-Bas**  
**Un séisme secoue l'Europe**

BONN (AP, AFP) — Le nord de l'Europe (Allemagne, Belgique, Pays-Bas et nord-est de la France) dont la stabilité du sol reste trompeuse a été frappé hier matin par le plus fort séisme enregistré depuis deux siècles. Une femme a succombé à une crise cardiaque et 31 personnes ont été blessées en Allemagne tandis que 15 autres le furent un peu plus légèrement aux Pays-Bas.

On ne déplorait aucun blessé ni dégâts en France. Ce séisme, d'une magnitude estimée entre 5,5 et 5,8 sur l'échelle de Richter selon les instituts, avait son épiceutre près de la ville néer-

landaise de Roermond, non loin des frontières allemande et belge.

La secousse, qui s'est produite à 3 h 20 locales et a duré entre cinq et 30 secondes suivant les endroits, a été ressentie

à des centaines de kilomètres de son épiceutre, à travers le nord de l'Europe.

Selon le professeur Ludwig Ahrhorer, de l'Institut de Cologne, « il s'agissait du séisme le plus violent dans la région du Rhin depuis 1756 et d'un tremblement extrêmement violent pour l'Europe centrale ». Des experts belges rappelaient cependant qu'un séisme de 5,6 sur l'échelle de Richter, dont l'épiceutre se trouvait à Oude-naarde dans le centre du royaume, avait provoqué d'importants dégâts en 1938.

L'Europe du Nord connaît régulièrement des chocs, aux conséquences parfois assez destructrices. À l'origine du phénomène, les contre-coups des plissements alpins et l'effondrement du graben (fossé tectonique) du Rhin marqués sur toute sa longueur par une série de grandes failles qui jouent les uns par rapport aux autres. La vallée de la Meuse, touchée par le séisme de la nuit dernière, fait partie des zones sensibles.

En Allemagne, où la secousse a été ressentie dans la vallée du Rhin, 25 personnes ont été blessées (trois ont été hospitalisées) à Heinsberg, près de la frontière néerlandaise, selon la police. Environ 150 bâtiments ont été endommagés — mais pas gravement.

À Bonn, une femme de 79 ans est morte de crise cardiaque. Par mesure de sécurité, l'un des deux réacteurs de la centrale nucléaire de Biblis, près de Worms, sur le Rhin, a été fermé, ont annoncé les autorités.

En France, trois secousses sismiques d'une durée totale d'une vingtaine de secondes ont été très nettement ressenties par les habitants de la région de Metz à Thionville (Moselle) à la frontière du Luxembourg ainsi qu'à Nancy (Meurthe-et-Mo-



selle) et dans la région de Lille, selon les gendarmes et pompiers (submergés d'appels de personnes inquiètes).

Aux Pays-Bas, où la secousse a duré une quinzaine de secondes mais où des répliques de magnitude 2,5 sur l'échelle de Richter ont été ressenties jusqu'à l'aube, un nombre indéterminé de personnes ont été hospitalisées pour coupures et hématomes dans le sud du pays. À Herkenbosch — le village apparemment le plus touché — près de Roermond, une église médiévale était sur le

point de s'effondrer, selon la police. Une centaine de cheminées se sont effondrées. Des travailleurs s'affairent à démolir ce qui subsiste d'une toiture endommagée dans la municipalité de Heinsberg, près de la frontière entre l'Allemagne et les Pays-Bas, où a été localisé l'épiceutre du séisme. De nombreux résidents ont aussi signalé des fissures importantes aux infrastructures de leurs maisons, immédiatement après la secousse.

**En réaction au projet fédéral C-13**  
**Québec soumettra les grands projets à son évaluation environnementale**

QUÉBEC (PC) — Pressé par les agissements d'Ottawa, le gouvernement du Québec soumettra sous peu les grands projets industriels à la procédure québécoise d'évaluation environnementale, qui prévoit notamment des audiences publiques, a appris hier La Presse Canadienne.

Le bureau du premier ministre Bourassa a en effet donné ces derniers jours son appui au ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, pour qu'il applique dans un avenir prochain les dispositions du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts, demeurées en suspens jusqu'à ce jour, et qui concernent ces domaines d'activités industrielles.

Depuis 12 ans, les gouvernements qui se sont succédés à Québec n'avaient jamais osé aller de l'avant avec ce projet, par crainte de faire fuir les investisseurs en ce qui a trait aux grands projets industriels comme les alumineries, les aciéries ou les raffineries par exemple, aux mines, aux gazoducs, et aux routes de moins de quatre voies.

Ironiquement, c'est l'adoption aux Communes du projet de loi fédéral C-13 sur l'environnement, dénoncé unanimement par l'Assemblée nationale, qui a poussé Québec à agir, et ce à la demande du ministre québécois de l'Environnement, Pierre Paradis.

**CONCOURS**  
**ESSAI DE CONDUITE**  
**LE SOLEIL**

**PLUS DE 6000 EN PRIX**

**POUR PARTICIPER**  
visitez l'un des concessionnaires suivants :

CAPITALE NISSAN • GIGUÈRE AUTO • GRAND TRIANON • LAURIER PONTIAC BUICK • LÉVIS SUBARU • MARLIN CHEVROLET OLDSMOBILE INC. • MONTCALM AUTOMOBILES • OPTION SUBARU • PAQUET SUZUKI • QUÉ-BOURG AUTO LTÉE • RENDEZ-VOUS MAZDA • ROBERGE NISSAN • STE-FOY LALLIER • STE-FOY TOYOTA

ET LISEZ LE CAHIER AUTOMOBILE DU LUNDI DANS **LE SOLEIL**

## LA POLITIQUE

## La GRC a volé les listes de membres du PQ sans autorisation écrite du cabinet fédéral

OTTAWA — « La Gendarmerie royale en général, et son Service de sécurité en particulier, ont subi depuis 1967 des pressions de plus en plus fortes de la part du gouvernement fédéral pour qu'ils enquêtent sur les mouvements séparatistes du Québec », a déclaré le commissaire-adjoint de la GRC à la Commission McDonald. D'aucune utilité pour la sécurité nationale, ces renseignements ont au moins alimenté la « chasse aux séparatistes » parmi les fonctionnaires à Ottawa et à Québec.

une analyse de MICHEL VASTEL  
LE SOLEIL

Trois chapitres du troisième rapport de la Commission McDonald, censurés jusqu'ici et rendus publics hier par le bureau du Solliciteur général, Doug Lewis, n'étaient disponibles que dans leur version anglaise. Le plus important, sur l'Opération Ham, confirme que c'est « sans autorisation écrite » du cabinet fédéral que la GRC a volé les listes de membres du PQ.

Elle ne s'est pas contentée d'enquêter sur les « séparatistes/terroristes », comme le cabinet Trudeau en avait donné l'ordre, mais également sur les Québécois qui militaient en faveur d'une forme de « séparatisme constitutionnel ». C'est ce qui explique que la

GRC ait organisé le vol des listes de membres d'un parti démocratique (le PQ) qui agissait pourtant à l'intérieur des limites permises par la Constitution canadienne.

Et autorisation ou non, le directeur du Service de sécurité de la GRC entre 1970 et 1973, John Starnes, a déclaré à la Commission McDonald que « les dirigeants de la GRC avaient l'impression que c'est ce que le gouvernement voulait : il ne fait aucun doute que si le gouvernement n'avait pas souhaité que le Service de sécurité s'intéresse au séparatisme de la façon dont il l'a fait, celui-ci n'aurait pas agi comme cela ».

Le chapitre du rapport McDonald publié hier lève le voile sur la façon dont les tentatives d'infiltration du Parti québécois, et le vol

de la liste de ses membres, se sont planifiées et exécutées pendant cinq ans, au vu et au su de tous les sous-ministres du gouvernement fédéral, y compris le greffier du Conseil privé :

— dès l'été de 1967 en effet, une réunion de « hauts fonctionnaires » conclut à la nécessité d'en savoir plus sur ce qui se passe dans la province de Québec avec le mouvement séparatiste ;

— en décembre 1969, c'est cette fois un Comité de ministres, présidé par Pierre Trudeau, qui suggère au Service de sécurité de produire « un rapport détaillé sur l'état des forces séparatistes au Québec, en ce qui a trait à leur organisation, le nombre de personnes impliquées, leur stratégie et toute influence étrangère » ;

— arrive alors la crise d'octobre pour laquelle la GRC se fait critiquer, par le gouvernement et les médias, de n'avoir pas prévu de tels événements. Les dirigeants de la police fédérale veulent alors prouver qu'ils peuvent faire mieux que cela. Une lettre ouverte de Pierre Vallières au Devoir en décembre 1971 leur donne alors une idée. Vallières suggère à ses collè-

gues du FLQ d'abandonner la lutte armée et de militer dans les rangs d'un parti démocratique, le PQ ;

— la GRC pense donc qu'en mettant la main sur la liste des membres du PQ, elle retrouvera la trace des membres du FLQ qui y ont adhéré. Elle veut surtout repérer les « séparatistes » qui se cachent, croit-elle, à la police de Montréal, la Sûreté du Québec, la GRC et les Forces armées, et dans les fonctions publiques des gouvernements provincial et fédéral où les « fuites » se multipliaient à l'époque. Enfin, la GRC dit vouloir obtenir la preuve que des gouvernements étrangers — la France en particulier — soutiennent financièrement le Parti québécois ;

— c'est finalement dans la nuit du 8 au 9 janvier que l'Opération Ham a pu être exécutée. Elle dura cinq heures, de minuit 20 à 5 h 30. Les listes des membres du PQ, stockées dans l'ordinateur des Éditions Peladeau, ont été exploitées en quatre exemplaires où les noms de tous les membres du PQ étaient classés selon l'ordre alphabétique, leur profession, les contributions financières et leur appartenance à une fonction publique quelconque.

Cette dernière liste devait donc servir à une vraie « chasse aux séparatistes » — du genre de celle que l'organisateur libéral au Québec, André Ouellet, disait vouloir organiser à Radio-Canada. Même si on ne sait pas si des membres en règle du PQ, fonctionnaires à Ottawa ou Québec, ont ainsi vu leur carrière affectée, on peut être sûr que leurs patrons ont été dûment informés. En effet, le 15 décembre 1972, tous les sous-ministres de l'administration fédérale ont reçu une note les informant que la GRC allait produire un rapport sur « les sympathies séparatistes » des fonctionnaires.

Tout en recommandant de poursuivre les agents de la GRC qui ont participé à l'Opération Ham, la Commission McDonald conclut qu'il n'existe pas de preuves suffisantes pour impliquer des membres du gouvernement de l'époque. Mais comme le soulignait hier le cofondateur du Centre de recherche sur la sécurité et le renseignement, Pierre Cloutier, la Commission a aussi évité d'interroger monsieur Trudeau et ses ministres sur le vol des listes du Parti québécois, pas plus que sur la fameuse réunion du cabinet de décembre 1969 où cette opération aurait été commandée.



Le premier ministre remet au jeune brésilien Henrique Hon, âgé de cinq ans, son certificat de nouveau citoyen canadien lors d'une cérémonie qui se déroulait hier à Toronto.

## Mulroney courtise les nouveaux électeurs

TORONTO (PC) — Si le premier ministre Brian Mulroney a établi un nouveau record d'impopularité dans les sondages d'opinion, l'accueil enthousiaste qu'il a reçu au cours de deux apparitions en public, hier, dans la capitale ontarienne, ne le laissait nullement deviner.

Accompagné de sa femme Mila, un premier ministre souriant a livré un plaidoyer en faveur de l'unité nationale, répondu aux questions d'étudiants du niveau secondaire et signé des autographes pour de nouveaux citoyens canadiens, au cours d'une tournée conçue pour redresser sa cote de popularité, en chute libre dans les sondages.

Depuis que les sondages d'opinion existent, jamais un autre premier ministre ne sera descendu si bas — 11 ou 12 % — dans la faveur populaire.

Interrogé au sujet de la Constitution par les étudiants du York Mills Collegiate à Toronto, M. Mulroney a proclamé qu'il n'assisterait pas sans rien faire à la destruction du pays, si les premiers ministres étaient incapables d'arriver à une entente.

« S'ils n'y parviennent pas, mon intention est de m'assurer (...) qu'une proposition constitutionnelle honorable et respectable sera soumise à votre examen. »

Sur l'état de l'économie, il a convenu avec les étudiants qui exprimaient des craintes pour leur avenir que le taux élevé de chômage est « inacceptable », mais a ajouté que la décision de Ford, annoncée hier, de consacrer 2 milliards \$ à l'expansion de ses installations d'Oakville et Windsor lui paraissait de bon augure.

Plusieurs des étudiants étaient conscients du fait que M. Mulroney était à toutes fins pratiques en campagne électorale. « A mon avis, la seule raison de sa venue ici était d'aller chercher les votes de ceux qui pourront voter », de commenter l'un d'eux.

Plus tôt dans la journée, M. Mulroney avait remis leur certificat de citoyenneté à quelques-uns des 560 nouveaux citoyens canadiens réunis dans un tribunal spécial de citoyenneté, et signé des autographes.

Il a profité de l'occasion pour rappeler à son auditoire que « tous les avantages dont nous jouissons maintenant ont une seule et unique origine, l'unité du Canada. Si cette unité devait être brisée, a-t-il poursuivi, tout ce que nous avons accompli pour nos familles et nous-mêmes serait menacé. »

## Un bien mauvais roman policier...

OTTAWA (PC) — Un chapitre du rapport McDonald, tenu secret depuis 11 ans et rendu public hier, raconte les péripéties des policiers de la GRC qui, le 8 mai 1972, sont allés mettre le feu à une grange de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, en Estrie.

La GRC a expliqué son geste par des renseignements voulant que cette grange serve bientôt de lieu de rencontres entre des membres du Front de libération du Québec (FLQ) et des Black Panthers américains.

Voici comment se sont déroulés les événements.

— Quatre membres du service de sécurité de la GRC quittent le bureau de Montréal. En route, ils

arrêtent prendre une bouchée et achètent le litre d'essence dont ils auront besoin pour mettre le feu à la grange.

— Ils immobilisent la voiture à environ deux kilomètres de la grange. Trois d'entre eux se rendent à la grange avec le bidon d'essence.

— On verse de l'essence sur le plancher, mais le feu ne prend pas. Après plusieurs essais, on réussit et on se sauve.

— L'auto refuse de démarrer.

— L'incendie s'est éteint.

— La voiture démarre finalement, mais on décide de se rendre chez un indicateur, qui demeure tout près, pour retourner sur les lieux avec sa fourgonnette. On ne veut pas que la voiture soit aperçue.

— Il faut encore plusieurs essais pour mettre le feu.

— On retourne la fourgonnette à son propriétaire, aux petites heures du matin, et on reprend le travail à Montréal à l'heure habituelle, après une nuit blanche.

— Ce matin-là, la femme de l'un des quatre policiers tente des procédures en divorce.



Si vous ne vous êtes jamais vu en Mercedes, nos nouveaux baux sur les Classes 190 et 300 ont tout ce qu'il faut pour corriger votre vision.

C'est une offre si spéciale que sa durée est limitée. Mais vous pouvez, en ce moment, conduire une des voitures les plus sécuritaires qui soient — une Mercedes de location pour des mensualités que vous attendriez d'une voiture de moindre calibre.

Cette offre porte sur les berlines des Classes 190 et 300.

Vous avez ainsi un vaste choix de luxe et de performances, avec un niveau de durabilité, de fiabilité et de sécurité qui



CONSTRUITES COMME AUCUNE AUTRE VOITURE AU MONDE

dépasse les normes courantes.

Tout le monde offre de nos jours des contrats de location plus ou moins attrayants. Mais seule Mercedes-Benz vous offre ce programme qui vous permet de changer votre style de conduite et votre style de voiture.

Passez dès aujourd'hui chez un concessionnaire Mercedes-Benz autorisé.

CHATEL AUTOMOBILES LTEE.  
1350, rue Bouvier  
(418) 628-6336 Fax: (418) 628-6356

CÉLÉBREZ PÂQUES  
AVEC NOUS  
INVITATION

Venez déguster avec nous santé... les mercredi, jeudi, vendredi et samedi et profitez de notre rabais pour cette occasion spéciale.

25%

DE RABAIS  
sur toutes nos collections  
de vêtements homme et  
femme printemps-été 92,  
les 15-16-17 et 18 avril  
1992.

PERRREAULT

Place Ste-Foy (418) 658-0081 Galeries de la Capitale (418) 626-7322

**Ardent défenseur des Québécois à Ottawa**

# Décès de l'ex-ministre Maurice Sauvé

OTTAWA (PC) — L'ancien ministre fédéral Maurice Sauvé, dont l'épouse Jeanne devint plus tard gouverneur général, est décédé à l'âge de 68 ans. Entré en politique il y a 30 ans, M. Sauvé est mort hier matin, chez lui à Montréal, à la suite d'une courte bataille contre le cancer.

Pour ses contemporains, Maurice Sauvé aura été une figure de proue de la politique fédérale d'avant Pierre Trudeau, dont le rôle aura été tout aussi important que celui de son épouse Jeanne, devenue la première femme à occuper le poste de gouverneur général du Canada.

Né à Montréal le 20 septembre 1923 de parents catholiques, Maurice Sauvé fera carrière en politique fédérale à une époque où les Québécois étaient confinés à des postes ministériels de moindre envergure alors que tous les portefeuilles importants étaient réservés exclusivement aux anglophones. Par son style fonceur et sa dé-

Economics et obtiendra un doctorat en économie en 1952 de l'Université de Paris.

Son rôle dans la vie publique commence à la Fédération nationale des étudiants d'universités canadiennes, dont il est président en 1946, puis à l'Assemblée mondiale des jeunes, qu'il dirige de 1949 à 1951. En 1948, il convole en justes noces avec une journaliste de carrière, Mme Jeanne Benoit, une des futures stars du cabinet Trudeau.

Il passera l'année suivante à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (future CSN) où il agira à titre de conseiller technique jusqu'en 1956. Il avait été nommé entre-temps à la vice-présidence de l'Institut canadien des affaires publiques. En 1955, il deviendra secrétaire adjoint de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada avant de faire son entrée en politique fédérale en 1962.

Originaire de Montréal, il est élu député libéral des Îles-de-la-Madeleine en 1962. Deux ans plus tard, le 3 février 1964, il fera son entrée au cabinet à titre de ministre des Forêts, poste qui sera bonifié du Développement rural le 3 octobre 1966.

Au plan des idées, Maurice Sauvé souhaitait à Ottawa la présence « d'hommes qui soient reconnus comme les représentants authentiques du Québec nouveau ». Il ira dire aux Torontois que les Québécois exigent d'être traités d'égal à égal, ce qui lui méritera l'épithète de séparatiste dans certains milieux conservateurs du Canada anglais.

En avance sur son temps, il présentera le 2 novembre 1966 une série d'exigences au nom du Québec, qui résonnent encore de

nos jours : bilinguisme au fédéral, création d'un district fédéral à Ottawa, accès des francophones à des postes de commandement, écoles non confessionnelles, avancement des francophones dans le secteur privé, accroissement des fonds de recherche aux francophones, etc.

Battu à l'investiture libérale dans Gamelin le 30 mai 1968, il abandonne la vie publique pour se lancer en affaires, où il réussira remarquablement notamment comme cadre supérieur et vice-président de la Consolidated Bathurst.

En plus de son épouse Jeanne, il laisse dans le deuil son fils unique, Jean-François. Ses funérailles se dérouleront dans l'intimité, mais un service commémoratif sera célébré le mercredi 22 avril à la basilique Marie-Reine du Monde, de Montréal.



Maurice Sauvé a été une figure de proue de la politique fédérale.

fense des intérêts de sa province dans le cadre canadien, ce fédéraliste infatigable aura été en quelque sorte le précurseur des « trois colombes », les Jean Marchand, Pierre Trudeau et Gérard Pelletier, réponse « fédéraliste » du Québec à la montée sur la scène provinciale des forces nationalistes, issus de la Révolution tranquille.

Le cheminement de Maurice Sauvé n'est pas sans rappeler les états de services de plusieurs autres personnages publics, qui peuplent encore le monde politique canadien et québécois. Après des études au collège Sainte-Marie, il entre à l'Université de Montréal avant d'aller étudier l'économie au prestigieux London School of

## Une carrière parsemée de controverses

OTTAWA (PC) — « Une des figures les plus controversées de la politique canadienne » selon les éditorialistes de l'époque, Maurice Sauvé pratiquait sur le terrain une politique proche des méthodes de Maurice Duplessis.

« L'affaire Sauvé » éclate après les élections de 1965 quand ses adversaires conservateurs lui reprochent 32 irrégularités électorales, dont celle d'avoir distribué des souliers à des électeurs et d'avoir téléphoné à un juge pour se plain-

dre de sa décision de permettre à deux détenus d'aller voter.

Le correspondant Amédée Gaudreault, du journal LE SOLEIL, décrit le « galopage », une méthode peu orthodoxe pratiquée par les candidats aux élections aux Îles-de-la-Madeleine : « Le jeu consiste à prendre en sandwich, parfois à 40 milles à l'heure, l'auto du candidat du parti adversaire et à le forcer à s'immobiliser pour l'empêcher d'aller visiter des électeurs ».

Une dernière controverse le forcera à démissionner en 1985 de son poste de vice-président de la

Société Canada-Afrique du Sud à une époque où le monde entier boycottait le pays de l'apartheid.

Sa dernière intervention publique a eu lieu en décembre 1991 devant la commission constitutionnelle Beaudoin-Dobbie. Il avait à l'occasion déclaré que le projet fédéral de modification de la constitution était trop ambitieux. Toute sa vie, il sera demeuré un fédéraliste convaincu. Le 28 janvier 1968, il déclarait au journaliste Marcel Pélipin, du Droit : « Malgré ses lacunes, le Canada, c'est 100 ans de réalisations positives ».



Pierre Deniger a été député libéral aux Communes de 1979 à 1984.

## L'ancien député fédéral Pierre Deniger meurt des suites d'un cancer

MONTRÉAL (PC) — L'ancien député libéral Pierre Deniger est décédé hier, à l'âge de 44 ans. Il souffrait d'un cancer depuis l'an dernier.

Né à Longueuil, avocat de formation, M. Deniger avait été élu la première fois aux Communes en mai 1979, représentant la circonscription de Laprairie, sur la rive sud de Montréal. Réélu aux élections générales de février 1980, qui ramenaient les libéraux au pouvoir après le bref passage du gouvernement conservateur Clark, il fut nommé secrétaire parlementaire du ministre d'État au Multiculturalisme.

M. Deniger fut un des députés libéraux balayés par la vague conservatrice au Québec en 1984. Après la politique, M. Deniger a notamment travaillé à l'Association des brasseurs du Canada. En février 1991, il devenait vice-président de Domtar. Il laisse dans le deuil sa femme Lynne Gibbins et des jumeaux, âgés de neuf ans.

### Le Sénat à l'ordre du jour

OTTAWA (PC) — L'épineuse question de la réforme du Sénat dominera l'ordre du jour des pourparlers constitutionnels qu'aura M. Clark avec les leaders autochtones, les ministres des territoires et des provinces, moins le Québec. La rencontre d'Ottawa traitera également pour la première fois de la division des pouvoirs entre gouvernements fédéral et provinciaux.

**VENTE DU PRINTEMPS!**

Les nouveautés sont entrées chez Renaud & Cie et nous vous offrons

**DES RABAIS SUR UN GRAND CHOIX DE MARCHANDISES**

Venez vite car la vente se termine le 18 avril.

- Offre valide sur la marchandise en magasin seulement

Renaud & Cie, le magasin qui, depuis plus de cent ans, vous offre le plus grand choix de vaisselle, verrerie, coutellerie et cadeaux à Québec.

**À SURVEILLER Salon de la mariée les 25 et 26 avril.**

**Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h et le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30.**

**Renaud & cie**  
82, rue Saint-Paul  
692-0144

**TA FORMATION... TON AVENIR...**

Regarde autour de toi! Tu verras des diplômés de l'INSTITUT D'INFORMATIQUE dans presque tous les services informatiques des entreprises de la région de Québec. **TA FORMATION, C'EST TON AVENIR.** C'est pourquoi l'Institut s'associe aux employeurs de la région pour offrir une formation sur les gros systèmes AS/400 d'IBM, la technologie de l'avenir.

Tous nos efforts visent à te donner les meilleures chances d'emploi. L'INSTITUT D'INFORMATIQUE de Québec confirme donc son leadership en étant la seule école de la région à pouvoir te former sur les gros systèmes AS/400 qui sont utilisés par près de 150 entreprises de la région.

Deux programmes débutent le 27 avril 1992 :  
— 420.52 Programmeur-analyste  
— 410.53 Gestion financière informatisée

Viens nous rencontrer dès maintenant car le nombre de places est limité. Joins-toi à notre équipe.

**INSTITUT D'INFORMATIQUE de Québec Inc.**  
1275, chemin Sainte-Foy, 2, parc Samuel-Holland, bureau 385, Québec (Québec)  
615 455 Tél. : 687-5801

**ERNEST**

Il s'arrête un instant pour contempler son reflet dans une vitrine

**RABAIS JUSQU'À 33 1/3%**

Ce nouveau blouson, ça lui ressemble. Ce nouveau look sport, c'est son style. Il est content de lui

Place Versailles • Carrefour Laval • La Place Vertu • Promenades Saint-Bruno • 804, rue Sainte-Catherine Est • 1123, rue Sainte-Catherine Ouest • Carrefour Angrignon, Lasalle • Mail Champlain, Brossard • Galeries Rive Nord, Repentigny • Carrefour Richelieu, Saint-Jean-sur-le-Richelieu • Carrefour du Nord, Saint-Jérôme • Place Laurier, Québec • Centre Fairview • Centre commercial St-Laurent, Ottawa • Les Galeries de la Capitale, Québec

LAISSEZ-VOUS GÂTER PAR NOTRE SENS DE

# L'ÉCONOMIE



## CONFORT AU MAXIMUM

Un summum de confort. Tous les atouts de la modernité ont été mis à contribution pour parvenir à fabriquer un mobilier ultra-confortable, mais à un prix abordable. Le repose-pieds intégré; accessible à la simple pression d'un bouton, l'épaisse bourre et le résistant recouvrement inspirent à une véritable relaxation. Habilement disposé, ce mobilier crée inévitablement un décor unique et vivant, d'autant plus que son mécanisme d'inclinaison lui permet d'être placé à quelques centimètres d'un mur. SOFA courant 919,95 746. FAUTEUIL courant 509,95 436.

# 696.

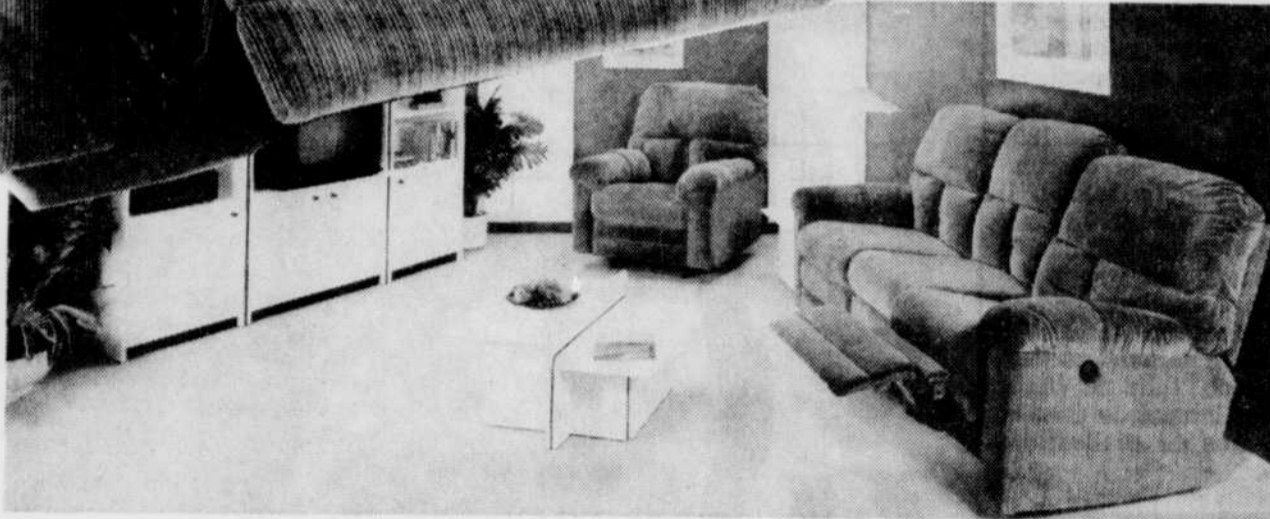
courant : 859<sup>95</sup>



BERKLINE®



MÉCANISME D'INCLINAISON PERMETTANT DE PLACER LE MOBILIER À PROXIMITÉ DU MUR.

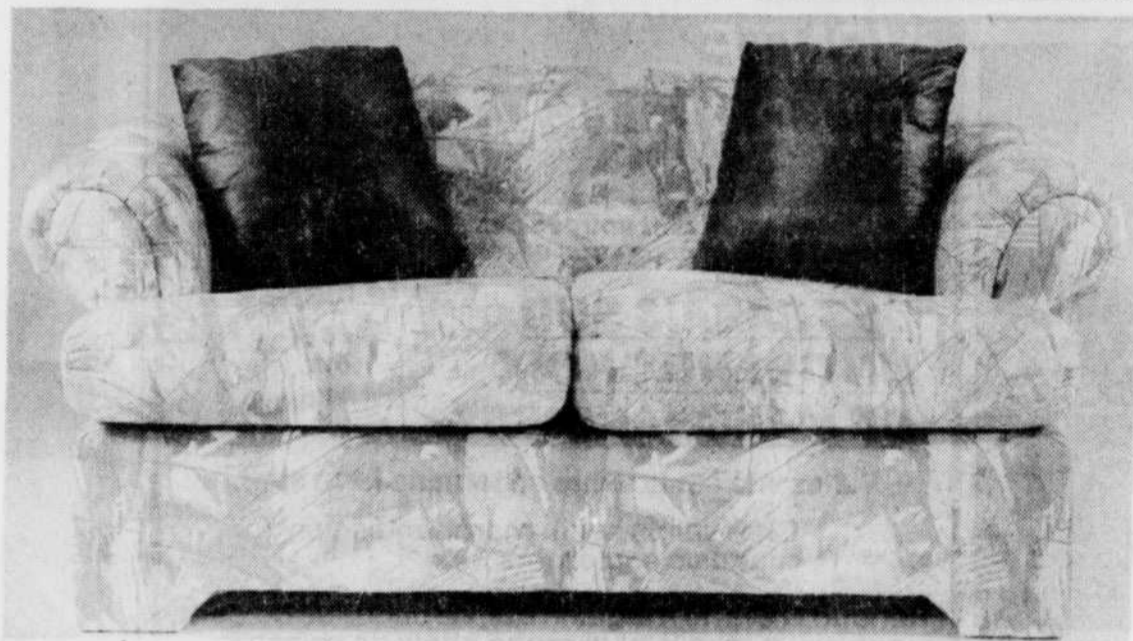


## LA RÉPONSE À UN BESOIN NOUVEAU

Le confort de cette causeuse attire, l'aspect dégagé séduit; elle s'avive sous les teintes qui la colorent, on s'y sent à l'aise. En somme, elle est idéale pour meubler un coin lecture, pour compléter l'aménagement de votre salon, ou encore pour occuper un coin dépourvu de vocation précise. Etant disponible en 2 couleurs différentes, elle saura satisfaire tous les passionnés du confort...et de l'élégance. Aussi, 2 coussins d'appoint, appareillés au tissu, sont inclus avec chacune des causeuses.

courant : 409<sup>95</sup>

# 326.



## UNE CONFIGURATION NOTABLE

La nuit venue, le lit découvre ses dessous pour accueillir les dormeurs. Une atmosphère enveloppante, créée par le mobilier au résistant fini texturé, meuble avec goût la chambre où règne une ambiance vivante et sympathique. Les tiroirs aux coins biseautés impriment un rythme au mobilier, qui donne une impression de grandeur à la pièce. L'ensemble comprend un bureau double, un miroir, 2 tables de nuit, une tête et une plate-forme de lit. La commode est vendue séparément. Courant 405. - 346.

courant : 1344<sup>95</sup>

# 1096.

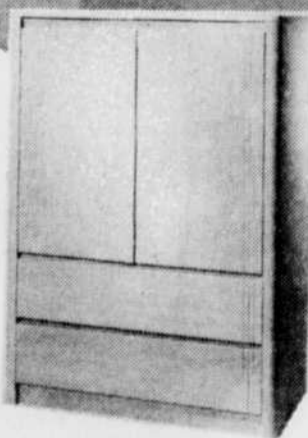


courant : 1269<sup>95</sup>

# 1096.

## UN HOMMAGE À LA NATURE...

Dans ce décor enchanteur, le chêne impose sa chaleur; le bois donne un cachet traditionnel à l'architecture plutôt moderne du mobilier. Originellement représentés, le miroir et la tête de lit se reflètent l'un et l'autre pour créer une symétrie des courbes à la fois sobre et distinguée. Cet attrayant mobilier comprend un bureau double, un miroir, deux tables de nuit, une tête et une plate-forme de lit. Également disponible en chêne naturel ou légèrement blanchi. La commode est vendue séparément. Courant 480. - 426.



## DécoMeuble

# Leon

depuis 1909

réglez le solde en

# OCTOBRE '92

CONDITIONS GÉNÉRALES : Sous réserve de l'approbation du Service du crédit. Achat minimal requis de 300\$. Aucun dépôt à effectuer, à l'exception des taxes de vente. Réglez le solde en octobre '92. Ou, sur les achats au comptant, bénéficiez d'un rabais additionnel de 3%.

VANIER  
100, rue Chabot  
à proximité des Halles Fleur de Lys  
683-9600

SAINTÉ-FOY  
2635, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
657-6902

CHARLESBOURG  
8500, boul. Henri-Bourassa  
Carrefour Charlesbourg  
627-3073

BEAUPORT  
4175, boul. Sainte-Anne  
voisin Quincaillerie Nap. Bolly  
667-7851

LÉVIS  
300, côte du Passage  
Galeries Chagnon  
835-0606

Dossier de la surpêche

# Les députés québécois refusent d'aider Clyde Wells

OTTAWA — La demande pressante d'appui de Clyde Wells aux députés du Québec dans le dossier de la surpêche reçoit un accueil glacial de la part de ceux qui lui reprochent toujours l'échec des accords du lac Meech.

LE SOLEIL

Le député de Beauce, Gilles Bernier, a été le premier à réagir à la requête du premier ministre de Terre-Neuve, ayant transmis au SOLEIL une copie d'une lettre qu'il venait de recevoir comme une majorité d'autres députés québécois. M. Bernier n'en croyait pas ses yeux.

Comme les autres conservateurs interrogés hier à propos de cette missive, M. Bernier prend soin de louer le travail de son gouvernement dans le dossier des pêches, mais ne peut s'empêcher d'ajouter en revenant à Meech :

« On a fait rire de nous-autres, il nous a passés au batte (sic), il n'avait à l'époque aucune compréhension pour l'unité du pays. Alors pourquoi est-ce ce qu'on irait maintenant se garrocher pour lui ? »

Le député Bernier n'est pas le seul à croire que le premier ministre terre-neuvien aurait avantage à jeter du lest dans le dossier constitutionnel pour espérer susciter une certaine compassion au Québec. Le président du caucus des députés québécois, le député André Harvey, pourtant reconnu pour son sens de la mesure, se dit lui-même incapable de rester in-

sensible au passé.

« C'est une des rares fois dans ma vie où j'ai le pardon difficile. Non mais, il faut avoir du culot, du front tout le tour de la tête pour venir aujourd'hui nous demander de l'aide, alors qu'il ne nous a pas encore prouvé sa fidélité et sa bonne foi envers notre pays. »

Le député de Chicoutimi estime que le premier ministre Brian Mulroney a carrément fait rire de lui en se présentant à l'Assemblée législative de Terre-Neuve pour y convaincre les députés provinciaux de l'importance de l'enjeu, alors que ceux-ci ont choisi de ne pas voter sur Meech malgré cette intervention exceptionnelle.

« Quand on voit ce que ce gars-là a coûté et coûte encore à notre pays, si on considère tout le temps

qu'il nous a fait perdre... Pour ma part, ma priorité va à la réconciliation nationale et à l'économie, et je n'ai pas le moindre goût de bargainer avec lui. Je conserve personnellement une attitude de totale indifférence par rapport à ses préoccupations, même si les gens de Terre-Neuve méritent eux notre sympathie. »

Clyde Wells vient de s'apercevoir lui-aussi qu'il pourrait avoir besoin des autres à un moment donné, renchérissait le député conservateur André Plourde. « C'est dommage, mais la vie, ça ne fonctionne pas one way. Je ne peux oublier ce qu'il a fait. Et même s'il y avait un appui réclamé aux Communautés, pour la première fois de ma carrière politique, ça me ferait plaisir de me lever pour voter contre ça » conclut le représentant de Kamouraska-Rivière-du-Loup, en échappant un juron pour bien marquer sa grogne.

Ces commentaires tout à fait révélateurs de la réaction générale des conservateurs fédéraux par rapport à M. Wells, s'étendent par ailleurs à des libéraux québécois. Le député de Gatineau-La Lièvre, Mark Assad, avoue par exemple d'emblée que le nom de Clyde Wells provoque chez lui un blocage psychologique, même s'il partage les graves préoccupations de ses collègues députés de Terre-

Neuve dans le dossier de la pêche.

« C'est malheureux, mais je ne crois pas un mot de ce que Clyde Wells dit. De toute façon, sa lettre démontre ou bien qu'il pense que les députés québécois sont fous ou qu'il a lui-même la mémoire très très très courte. »

En fait, de ceux qui ont retourné l'appel du SOLEIL hier,

seule la députée de Louis-Hébert, Suzanne Duplessis, a refusé de laisser le passé lui dicter sa réaction. « Il faut penser au-delà de la politique de vengeance. Mais peut-être a-t-il compris qu'il a lui-aussi besoin des autres, n'a-t-elle pu s'empêcher d'ajouter. Chose certaine, il faut que ce soit pas mal dramatique pour qu'il fasse appel à nous aujourd'hui. »

## Avantages salariaux aux mandarins

# Johnson donnera l'heure juste

Une semaine après la réunion du caucus libéral où le député Rémy Poulin a dénoncé les avantages salariaux consentis aux mandarins de l'État, le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, dévoilera aujourd'hui des chiffres tendant à prouver le contraire.

LE SOLEIL

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, M. Johnson profitera cet après-midi de l'étude des crédits accordés au Conseil du Trésor pour comparer les pommes avec les pommes et les oranges avec les oranges, selon son expression.

Le gouvernement tentera ainsi de mettre fin à une affaire qui a largement alimenté le mécontentement des syndiqués du secteur public.

Tandis que les chiffres de M. Poulin indiquaient que 30 sous-ministres ont obtenu des bonis et augmentations de salaires totalisant 12,8 % en 1991, ceux de M. Johnson révéleront que leur masse salariale a plutôt augmenté de 6,7 %, comparativement à 6,7 % pour les travailleurs syndiqués.

Cette correction des chiffres provient du fait qu'à partir des informations dont il disposait, le député de Chauveau a comparé le salaire de base des mandarins en 1990 à leur salaire de base plus leur boni en 1991. Or, en 1990, des bonis avaient aussi été versés dans une proportion équivalente.

De plus, la liste de M. Poulin ne comportait que 30 noms alors qu'il existe en fait 42 sous-ministres et administrateurs d'État. Quant aux sous-ministres associés, ils ont obtenu en 1991 une augmentation moyenne de 5,32 %. Globalement, la masse salariale des hauts fonctionnaires de l'État québécois a augmenté de 5,75 %, selon les chiffres du gouvernement.

Cette augmentation comprend une hausse de 2,5 %, qui tient compte du gel salarial de six mois à partir de janvier 1992 puisque les syndiqués avaient pour leur part obtenu 5 % le 1er janvier 1991. Le reste de la hausse de la masse salariale des mandarins provient d'avancements d'échelons et d'ajustements consécutifs à la révision de leurs échelles de

traitement, qui a été faite en 1990.

Quant aux syndiqués, les 6,7 % d'augmentation qu'ils ont reçus proviennent de la hausse de 5 % du 1er janvier 1991, du montant forfaitaire de 1 % qui leur a été

versé, de la progression dans les échelles salariales ainsi que des sommes ajoutées pour atteindre l'équité salariale pour les corps d'emplois à prédominance féminine.



# APSARA

Avril marque le début du nouvel an cambodgien. Dans l'esprit des célébrations de cette année du singe, le restaurant APSARA vous invite à goûter son menu exclusif; le menu du «NOUVEL AN 92». Vous en garderez un souvenir inoubliable.

*Puisse le bonheur vous habiter tout au long de cette nouvelle année du singe.*



Une délicieuse gourmandise  
71, RUE D'AUTEUIL - 694-0232  
Cuisine cambodgienne, thaïlandaise et vietnamienne

# Le Québec est en Accord!

C'est normal, à partir de seulement **14 992 \$\*** tout le monde veut notre Accord.

## Accord 1992 : la voiture la plus recherchée.

\* Un sondage du CAA révèle que la HONDA ACCORD est la voiture la plus recherchée au pays pour une deuxième année consécutive. Plus de 210 véhicules étaient en lice et près de 44 000 personnes ont participé au sondage.\*\*



\* Garantie sans aucun déductible.

Prix d'un Accord LX, 2 portes 1992, transport, préparation et taxes en sus. Le modèle illustré peut différer.

LES CONCESSIONNAIRES

# HONDA SELECT

## Lallier Auto Charlesbourg

1650, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg G1H 6E8, 627-1010

# En Vedette



Pour la semaine de Pâques, les robes sont de la fête!

♦ ♦ ♦

Soucieuse de vous donner le meilleur des services, Simone Paris vous offre les retouches, sans frais supplémentaires, sur toute la marchandise à prix courant.

## Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR  
2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy  
(près de l'Hôpital Laval)  
**656-1902**

Renouez avec la tradition...  
A compter du dimanche 19 avril  
**NOTRE BRUNCH DU DIMANCHE EST DE RETOUR!**

# Brunch!

pascal  
à saveurs méditerranéennes

L'HOTEL  
CHATEAU MONT  
SAINTE-ANNE

Une montagne de plaisirs vous attend!  
De 11 h à 14 h  
Adultes : 19,95 \$ Enfants 5 à 11 ans : 10 \$  
Gratuit pour les enfants en bas de 3 ans

- Animation avec magicien et guitariste
- Salle de jeux pour enfants avec animateur

Pour renseignements et réservation **(418) 827-5211**  
500, boul. Beau-Pré, Beaupré



### ■ Référendum en Ontario ?

TORONTO (PC) — Le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario décidera plus tard cette année s'il tiendra ou non un référendum provincial sur un nouvel accord constitutionnel, a déclaré hier le premier ministre. Mais pour le moment a dit M. Bob Rae ce qui compte, c'est d'essayer d'en arriver à un accord tangible entre le plus grand nombre possible de gouvernements.

### ■ Ambassadeur russe

Le président de Russie Boris Eltsine a choisi l'un de ses plus éminents diplomates pour en faire le premier ambassadeur de son pays au Canada. De l'avis des experts, la nomination du sous-ministre aux Affaires étrangères Alexander Belonogov, qui fut ambassadeur de l'Union soviétique aux Nations unies et représentant soviétique au Conseil de sécurité de l'ONU, est révélatrice de l'importance qu'accorde M. Eltsine aux relations avec le Canada.

## Pâques froufrou, fou fou!



Jusqu'au 18 avril, achetez un article et obtenez-en un 2e de valeur égale ou moindre à moitié prix.

Cette offre ne s'applique pas sur vêtements déjà offerts en solde.



ROSA BORRA  
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

PLACE de la CITÉ  
Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill  
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy



**M. NORMAND LAMONTAGNE  
VENDEUR  
DU MOIS DE MARS**

Terminer premier chez LALLIER SAINTE-FOY, cela mérite une médaille d'argent, et que le nom du premier soit français, ça mérite une médaille d'or. Cette médaille, je l'offre avec plaisir aux clients qui m'ont permis d'atteindre ce but. Et si vous aimez les affaires d'or et le français, je m'appelle NORMAND LAMONTAGNE et je me ferai un devoir de vous bien servir.

À BIENTÔT!



2000, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy, Québec, 687-2525

**"Depuis que j'ai perdu 45 lb avec Nutri/Système, rester mince, c'est aussi facile que devenir mince."**

Avec Nutri/Système, j'ai appris qu'une vie active ne m'aide non seulement à perdre du poids plus vite, mais aussi à rester mince. Les gens de Nutri/Système sont de vrais experts. Ils ont un programme d'activités conçu spécialement pour les gens qui veulent perdre du poids - pour de bon.

Ça fait 7 mois déjà que j'ai perdu mon poids, et maintenant je suis active tout le temps: je marche, je nage, bref, je me livre à presque toute activité qui est saine et agréable. Et je vais continuer à le faire pour le restant de ma vie.

*Lynn Sokol*

Le programme complet de Nutri / Système aidera plus d'un million de clients cette année et comporte:

- Perte de poids sécuritaire, efficace et facile
- Programme de modification fondamentale du comportement\*\*
- Surveillance individuelle par des professionnels
- Aucune nécessité de compter les calories



Notre cliente Lynn Sokol, a perdu 45 livres.

PLUS DE 1600 CLINIQUES DANS LE MONDE  
**nutri/système**  
cliniques minceur

**3 SEMAINES** pour seulement **49\$\***

APPELEZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

|                        |                          |                      |
|------------------------|--------------------------|----------------------|
| Sainte-Foy<br>658-3000 | Charlesbourg<br>624-0440 | Vanier<br>681-1212   |
| Neufchâtel<br>847-0011 | Lévis<br>835-9000        | Beauport<br>661-8000 |

\* Offre spéciale: comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement.

**Trafic d'héroïne  
Sylvie Roy livrée à la justice romaine**

ROME (PC) — Extradée de Belgique, la Québécoise Sylvie Roy est arrivée hier à Rome, a confirmé un porte-parole du ministère de la Justice d'Italie. Accusée de trafic de stupéfiants par la justice italienne, elle a été livrée à la police à l'arrivée à l'aéroport Leonardo da Vinci.

Escortée par des policiers belges de la prison Forest, près de Bruxelles, jusqu'à l'aéroport, la prévenue de 31 ans a été conduite à la prison Rebibbia, où elle sera détenue en attendant de comparaître devant le magistrat enquêteur, ce qui doit survenir dans les 48 heures.

La fille de Micheline Lévesque était sous le coup d'un mandat émis par la justice d'Italie quand elle a été arrêtée, le 27 novembre à Bruxelles, à l'arrivée de son premier vol à titre d'agent de bord pour Nationalair; un mandat d'arrêt d'Interpol avait été émis contre elle en 1986 et renouvelé en 1990. Au début de 1992, la justice belge avait accepté la requête en extradition du ministère public italien,

qui veut faire juger Sylvie Roy pour le trafic de 6,6 kilos d'héroïne.

Son avocat prévoit demander sa liberté provisoire pendant qu'elle attendra l'enquête préliminaire. « J'irai d'abord voir le juge demain (mardi) matin », a déclaré Francesco Saraca, qui a défendu en 1986 sa mère et sa tante, Micheline et Laurence Lévesque, et réussit à les faire acquitter de trafic d'héroïne.

Son passeport confisqué à l'arrivée par les autorités italiennes, Sylvie Roy ne peut quitter le pays et, estime M. Saraca, il n'y a pas lieu que le magistrat refuse de la libérer. A défaut d'une liberté provisoire, la prévenue pourrait aller en résidence surveillée dans une communauté religieuse ou un petit hôtel. « J'espère la faire sortir pour Pâques », a affirmé M. Saraca.



**Milgaard saura aujourd'hui**

C'est aujourd'hui que la Cour suprême fait savoir si elle considère que David Milgaard a été victime d'un déni de justice lorsqu'il a été condamné pour meurtre, il y a maintenant près de 23 ans. La mère du prévenu Joyce et sa soeur Maureen, sur la photo ci-dessus prise lors d'une visite à la prison de Stony Mountain, espèrent vivement une décision qui l'innocentera du meurtre de l'infirmière Gail Miller, violée, poignardée et trouvée morte dans la neige le 31 janvier 1969. Ce jour-là, l'auto transportant David Milgaard et deux amis était tombée en panne près de l'endroit où le corps de la victime a été retrouvé, à peu près au moment où elle a été assaillie. En révisant la cause de Milgaard, la Cour suprême a établi que celui-ci devrait prouver son innocence hors de tout doute raisonnable pour qu'elle recommande un pardon. C'est l'inverse de ce qui se produit habituellement dans un procès criminel, où l'accusé est présumé innocent jusqu'à ce que la Couronne prouve sa culpabilité. S'il ne passe pas ce test, les jours de David Milgaard en cour ne sont pas terminés. Les juges pourraient également ordonner un nouveau procès ou accorder un pardon pour des motifs humanitaires, même s'ils ne le jugent pas innocent. Quelle que soit la décision du tribunal, elle aura uniquement valeur d'avis à la ministre de la Justice Kim Campbell, mais celle-ci a déjà fait savoir qu'elle se conformerait au jugement de la Cour suprême.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:  
**78372094**  
Sinon, composez sans frais, le  
**1-800-563-8688**

Plus de **3000 points** offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

**CLUB Multi-points**

**PARLEZ ANGLAIS D'ICI L'ÉTÉ**

Vous parlez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensiez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

- COURS DÉDUCTIBLE D'IMPÔT

**BERLITZ**

5 PLACE QUÉBEC  
529-6161

©1992 Centres de Langue Berlitz

**PARTICIPEZ AU CONCOURS**

**CHOIX**  
98,1 FM

plus de **du jour**  
**20 000,00\$**  
en prix à gagner

en collaboration avec **LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

- Un voyage d'une semaine à PARIS pour deux personnes
- 5 téléphones cellulaires

**Fantasia**  
**NovAtel**  
**Bell Cellulaire**

**CENTRE CELLULAIRE CHAREST**

- 25 repas pour deux au **Restaurant au Parmesan**
- 25 week-ends au **MANOIR RICHELIEU**
- 25 lecteurs CD de **NIKKO**

Du lundi au vendredi **JUSQU'AU 17 AVRIL 1992**, LE SOLEIL, dans la section les Annonces classées, publie la photo du CHOIX DU JOUR. Écoutez **CHOIX 98,1 FM**, entre 7 h et 8 h, entre midi et 13 h et entre 16 h et 17 h. Lorsque vous entendrez la chanson de l'artiste du jour, vous aurez 98 secondes pour vous inscrire par téléphone au numéro indiqué en ondes.

ou en composant, sans frais, \*98-1 sur le réseau Bell Cellulaire.

Règlements disponibles à **CHOIX 98,1 FM**



*J30. La toute nouvelle Infiniti.*

# LE MONDE

Cessez-le-feu aussitôt violé en Bosnie-Herzégovine

## Casques bleus canadiens sous les tirs

DARUVAR, Croatie (PC, AFP, Reuter) — Deux Canadiens, membres d'une patrouille de la force de protection de la paix des Nations unies en Yougoslavie, ont essuyé des coups de feu d'un tireur serbe isolé, dimanche, sans subir de blessure, a indiqué hier un officier militaire croate.

Des représentants de la Défense canadienne à Ottawa et en Croatie ont confirmé l'incident, mais ont semblé en minimiser l'importance. Le porte-parole du ministère de la Défense à Ottawa a qualifié la fusillade d'accident et a ajouté que le Canada considérait l'incident clos. Selon un autre porte-parole canadien, les membres de la patrouille ne se sont même pas rendu compte que leur jeep avait été touchée avant leur retour à un poste de contrôle croate.

### Ouverture des vannes d'un barrage

SARAJEVO (Reuter, AFP) — Des miliciens musulmans occupant un barrage hydroélectrique en Bosnie-Herzégovine ont ouvert hier deux des vannes de l'ouvrage, obligeant la population à évacuer la ville de Visegrad, située en aval, a annoncé la radio bosniaque.

« Une énorme vague » descend la vallée de la Drina, a précisé Radio-Sarajevo.

Selon l'agence Tanjug, Petar Sevic, directeur d'une autre retenue située à 50 km en aval, a estimé à 6000 mètres cubes la masse d'eau libérée. « C'est une énorme vague qui pourrait dévaster les régions basses de Visegrad et des villages sur les bords de la rivière », a-t-il dit.

Petar Sevic a cependant ajouté que les ingénieurs avaient réduit le risque d'inondation en libérant une partie de l'eau retenue par le deuxième barrage.

Si le bassin d'accumulation devait se vider totalement, 1,1 million de m3 de terre seraient déplacés dans un gigantesque glissement de terrain.

Un groupe paramilitaire musulman s'est emparé de l'installation la semaine dernière après de violents combats contre les forces serbes.

Ce barrage, haut de 79 mètres, a été construit il y a deux ans dans l'est de la république. Il retient l'un des plus grands lacs artificiels du pays.

Les miliciens musulmans avaient menacé samedi de le faire sauter si les forces fédérales et serbes, qui les encerclaient, ne se retiraient pas.

taire. C'était une façon de dire: 'vous êtes trop près'. »

Entre-temps, une voiture des observateurs de la Communauté européenne (CEE) qui voulait s'approcher d'une zone de combats près de l'aéroport de Sarajevo-Butmir, a été prise sous le feu de tireurs non-identifiés et a dû rebrousser chemin sans que l'incident ait fait de blessés, a affirmé un habitant du quartier voisin de Mojnilo qui a assisté à la scène.

#### Cessez-le-feu violé

Quelques heures après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu conclu sous l'égide de la CEE, de nouveaux combats ont par ailleurs éclaté hier en Bosnie-Herzégovine. Les États-Unis et l'Allemagne ont vivement critiqué les Serbes.

L'armée yougoslave a fait état de 11 violations de ce cessez-le-feu depuis son entrée en vigueur à minuit heure locale, dimanche, rapporte Radio Sarajevo.

Des tirs de canons et de mitrailleuses ont été entendus dans les faubourgs de Sarajevo, la capitale, imposant la fermeture temporaire de l'aéroport, où des centaines de personnes attendaient de pouvoir partir.



Un policier surveillait ce civil fuyant Sarajevo, hier, vers la région contrôlée par les Serbes, en Bosnie-Herzégovine.

Pas de TPS ni de TVQ sur les livres  
à la  
**LIBRAIRIE PLACE LAURIER**  
(grand mail porte # 4)  
Tous les lundi, mardi et mercredi  
de chaque semaine  
**656 • 0157**

• I YA • JEAN BOURGET • LEMUR • POLICHINELLE • GUSTI

**Habillez-les pour Pâques**  
et participez au Concours  
**PÂQUES FLEURIES**  
2 PRIX À GAGNER:

- Plan d'aménagement de chambre d'enfant de Babar Design, valeur de 400\$
- Un gros toutou lapin gris, valeur de 370\$

• CONFETTI • LA MÈRE MICHÈLE • MARÈSE • NEW MAN • RAINETT • FRANÇOISE BOUTHILLIER

43, boul. Saint-Cyrille Ouest (coin Cartier) Québec 522-5189

• I YA • JEAN BOURGET • LEMUR • POLICHINELLE • GUSTI

P...

OPTEZ GUY ROULEAU OPTICIEN ET PROFITEZ DU 2 POUR 1, À L'ANNÉE, SANS RESTRICTION.

VOUS CHOISISSEZ DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES ET VOUS NE PAYEZ QUE LA PLUS CHÈRE DES DEUX: L'AUTRE EST TOUT À FAIT GRATUITE, QU'ELLE SOIT POUR VOUS OU POUR QUELQU'UN D'AUTRE.

EXAMENS DE LA VUE SUR PLACE PAR DES OPTOMETRISTES. NOUS ACCEPTONS ÉGALEMENT LES PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR.

2 POUR 1

LA TPS NE S'APPLIQUE PAS À L'ACHAT DE LUNETTES SUR PRESCRIPTION.

OPTEZ GUY ROULEAU OPTICIEN

QUÉBEC 699, Boul. Charest Est 523-6958  
LORETTEVILLE 592, rue Racine 843-6542  
SAINTE-FOY Place Belle-Gour 659-4169  
MONTMAGNY 59, Boul. Taché 248-8383

# Donnez-vous raison.

Fallait s'y attendre! Voici l'éternel combat entre les émotions et la logique. D'une part, vous savez que notre nouvelle berline Infiniti J30 convient parfaitement à votre personnalité. Par ailleurs, votre logique demande des explications. En voici : freinage antiblocage (ABS), climatisation qui respecte l'environnement et «l'Expérience totale de propriétaire» Infiniti. Ce n'est pas suffisant? Donnez-vous raison. Appelez ou visitez un concessionnaire Infiniti pour prendre un rendez-vous d'essai de la nouvelle J30.



INFINITI.

une création Nissan

INFINITI QUÉBEC  
5055 des Gradins  
Québec, Québec  
528-2525

## ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERS

## Vieille et polluante ?

L'industrie des pâtes et papiers en a marre d'être vue comme une relique polluante ! Plusieurs de ces « reliques » investissent dans la modernisation de leurs usines et de leurs équipements (15 milliards \$ dont près du tiers au Québec au cours des trois dernières années). L'industrie a, d'autre part, pris le parti de vivre avec les exigences environnementales.

Malgré les problèmes de désuétude et une compétitivité déclinante qui ont fait perdre du terrain à cette industrie et lui ont collé une image de vieux rafiot, il ne faut pas laisser tomber les bras, plaide l'association qui regroupe les producteurs de pâtes et papiers.

Au-delà de la morosité ambiante, il y a encore un avenir pour l'industrie forestière et il faut accélérer le rythme actuel de modernisation, estime le président de cette association, M. Frank Dottori, un pionnier du redressement industriel qui a réchappé de la fermeture l'usine Tembec, au Témiscamingue, il y a déjà 20 ans.

Récemment nommé au poste de président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, M. Dottori s'est donné la mission de changer l'image de l'industrie et... de faire bouger les choses. On ne peut pas se contenter de déplorer éternellement le manque de vision et d'initiative qui ont marqué les décennies passées, dit-il.

Au Québec, au moment où l'on vit des fermetures qui ont entraîné jusqu'à 6000 pertes d'emploi, il y a aussi des usines qui s'équipent à la fine pointe de la technologie et qui se cherchent un créneau dans une économie en pleine évolution. Ça bouge donc malgré un environnement où tout semble défavorable : le coût élevé de l'énergie, des taxes importantes sur l'essence...

Même si l'industrie de la forêt ne fait pas partie du secteur de pointe des grappes industrielles québécoises, c'est un secteur économique qui génère des revenus d'exportation essentiels pour l'équilibre de la balance commerciale avec l'étranger. On l'a cette ressource, la forêt, pourquoi ne pas mettre toutes nos énergies pour faire quelque chose avec, s'exclame M. Dottori ?

Au moment toutefois où l'industrie travaille à réduire ses coûts pour se remettre sur pied, elle déplore le manque de soutien du gouvernement. Malgré les discours sur la désindustrialisation du pays, rien de concret n'est encore venu de ce côté. Les décisions gouvernementales ont pourtant un effet direct sur le coût d'une majorité des intrants utilisés par l'industrie.

Selon l'association, certains concurrents marquent des points à nos dépens justement parce qu'ils sont soutenus par leur gouvernement. La Suède et la Finlande dont l'économie et le niveau d'emploi reposent en bonne partie sur l'exploitation de la forêt ont réussi à moderniser leurs usines grâce à des politiques industrielles favorables aux investissements (en créant des fonds d'investissement exempts d'impôt à même les profits industriels des bonnes années). Ces mesures ont compensé pour les coûts du bois et de l'énergie, aussi élevés qu'ici.

Même les Américains, ces champions de l'économie de marché, ont mis sur pied un système de financement préférentiel basé sur une franchise d'impôt, les *tax free bonds*, afin de stimuler les investissements dans les industries forestières. Ce sont les États et les villes qui utilisent cette forme d'aide à l'entreprise.

Les détenteurs de ces obligations, qui rapportent moins que les taux du marché, sont exonérés de payer l'impôt sur ces revenus. Le prêteur n'y perd pas, alors que l'industriel profite d'une source de financement à moindre coût. C'est une des façons, dans le cadre de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, de stimuler l'économie et de créer des emplois. Pourquoi pas chez nous aussi, demande M. Dottori ?

La « relique » manifeste le goût de vivre et de s'adapter aux nouvelles réalités environnementales et économiques. L'industrie forestière n'est peut-être pas encore morte après tout. Pourvu que nos gouvernements ne mettent pas trop de temps à s'en apercevoir et à réagir...

MARIE CAQUETTE



## Monsieur doit se remettre en selle

M. Parizeau, allez-vous démissionner ? Allez-vous botter le derrière à la moitié de vos députés ?

Quand il a entendu les questions que voulaient lui poser les journalistes, après son discours devant l'Association des manufacturiers du Québec, jeudi midi, à Montréal, le chef du PQ a décidé de « jouer le livre », comme on dit. Et le livre lui a dit de ne pas répondre.

Mais là, ça fait une semaine que M. Parizeau boude les journalistes. On voit mal comment il pourrait continuer comme ça bien longtemps. En fait, il aurait intérêt à crever l'abcès en s'expliquant aujourd'hui même. Désarçonné, il doit se remettre en selle.

Si maladroits soient-ils, les propos qu'il a tenus au magazine *Time* ne sont quand même pas la fin du monde. Il a toujours dit qu'il était revenu en politique dans le seul but de faire l'indépendance. Alors, quoi d'étonnant s'il quitte parce que les Québécois la rejettent ?

Assez curieusement, il avait déclaré en entrevue au SOLEIL, en février dernier, qu'il ne tiendrait aucun compte du verdict référendaire, si la population acceptait les offres d'Ottawa. Un de ses adjoints a expliqué qu'un OUI au fédéralisme était différent d'un NON à la souveraineté. C'est le genre de nuance que d'autres appellent un sophisme.

Quoi qu'il en soit, le livre dit qu'un chef de parti ne doit jamais, au grand jamais prononcer le mot « démission », à moins que ce soit pour réclamer celle d'un adversaire. S'il s'agit de la sienne, il ouvre automatiquement la porte à tous les grenouillages et toutes les spéculations.

Quant au bilinguisme, M. Parizeau a toujours dit que tout le monde au Québec devrait être capable de parler anglais, au point qu'un journaliste lui a déjà inventé une gouvernante anglophone pour ses enfants. Sauf que les coups de pied au derrière

Michel  
DAVID

ne sont peut-être pas la meilleure façon de l'enseigner.

Il paraît qu'à l'origine, son entretien au *Time* n'était pas destiné à la publication. C'est seulement après coup que nos voisins américains auraient trouvé les propos de Monsieur tellement intéressants qu'ils auraient insisté pour les publier. Si c'est exact, l'erreur a été de leur donner l'autorisation.

Quand l'image d'un chef de parti commence à s'effriter et qu'on se met à s'interroger sur la sûreté de son jugement, il devient très difficile de stopper l'érosion. M. Parizeau n'a qu'à penser à ses deux prédécesseurs. Lui-même avait d'ailleurs été sans pitié pour Pierre Marc Johnson.

Au cours des prochains jours, il doit s'attendre à ce que tout le monde surveille sa prochaine gaffe. Et qu'on lui donne beaucoup de publicité s'il a le malheur d'en commettre une, même une petite.

Il ne faut cependant pas exagérer la fragilité de sa situation. Si certains militants commencent à se poser des questions, M. Parizeau demeure en parfait contrôle de l'appareil du parti.

Le coup de sonde donné par la *Presse canadienne*, à la fin de la semaine dernière, indique que la grande majorité des présidents d'associations de comté ne remet pas son leadership en question.

Il est vrai qu'en raison des problèmes d'image de son chef, le PQ n'arrive pas à profiter pleinement de l'insatisfaction à l'endroit du gouvernement Bourassa. Mais s'il y avait des élections demain matin, le

PQ serait élu facilement. Je ne connais pas d'exemple de putsch contre un chef dont le parti dominait dans les sondages.

Tout le monde sait que Lucien Bouchard est actuellement le politicien le plus populaire au Québec, et que les chances du PQ seraient encore meilleures avec lui. Il suffit de voir combien ça l'agace de se l'entendre dire pour comprendre que, lui aussi, il le sait.

Même si l'élection du chef se fait au suffrage universel des membres, il n'est pas évident que M. Bouchard serait plébiscité. Plusieurs ne lui ont pas pardonné ses erreurs passées et doutent encore de sa sincérité souverainiste.

Avant de songer à la chefferie, il a intérêt à gagner ses galons durant la prochaine campagne référendaire. D'ailleurs, pour des raisons aussi bien personnelles que politiques, je ne suis pas convaincu qu'il soit intéressé au poste maintenant.

M. Parizeau n'avait ménagé aucun effort pour déstabiliser M. Johnson, qui l'a surpris en démissionnant, mais je ne crois pas que M. Bouchard se livre présentement à ce genre de manœuvres.

À l'issue d'un colloque des jeunes du Bloc québécois, samedi dernier, au collège Jean-de-Brébeuf, il suggérait qu'à l'approche du référendum, certains ont peut-être intérêt à susciter des divisions dans le camp souverainiste.

Remarque, M. Parizeau n'a besoin de personne pour se mettre dans le pétrin. Il se débrouille très bien tout seul. N'empêche qu'une bonne chicane chez l'adversaire, ça ne nuit jamais.

Pour les conservateurs québécois, ce serait même un miracle si M. Bouchard remplaçait M. Parizeau. Débarrassés du Bloc, leurs chances de réélection seraient bien meilleures. Mais à Québec, j'en connais qui trouveraient ça moins drôle.

## Votre Opinion

## L'indifférence

J'habite un quartier où on me donne la chance, par l'intermédiaire d'un beau bac bleu, de récupérer verre, papier, carton, plastique et métal. Je n'ai qu'à le remplir et on vient le chercher à ma porte.

Aucun autre effort à faire que de décoller une étiquette par-ci par-là, que de rincer un bocal. C'est merveilleux ! Alors comment expliquer que, le jour de la collecte, je vois si peu de ces bacs dans la rue ? Si seulement le regard confiant des enfants qu'on aime pouvait nous donner mauvaise conscience à chaque fois qu'on met au sac vert quelque chose de récupérable !

Jocelyne Genest  
Québec

## Un atout

Cette lettre fait suite à un article paru dans LE SOLEIL du 21 mars, traitant du rapport de la Fédération des commissions scolaires du Québec sur le système d'enseignement privé.

Il est normal que la FCSQ ne voit pas les écoles privées d'un bon oeil, les deux systèmes scolaires étant en compétition direc-

te pour les élèves et, en partie, pour les fonds publics. Cependant, pour le bénéfice des lecteurs, il serait bon de présenter d'autres points de vue sur le système d'enseignement privé.

Si l'État subventionne en partie l'école privée, il ne faut pas oublier qu'il subventionne le système public entièrement ou presque. Les institutions privées doivent donc faire payer des sommes importantes à une clientèle qui a pourtant accès à l'enseignement public gratuit.

Quel industriel accepterait de concurrencer une compagnie qui offre gratuitement le même produit aux clients ? Pour conserver leur clientèle, les institutions privées doivent offrir à leurs élèves des services de la plus haute qualité, sinon c'est la fin. Quant aux parents qui envoient leurs enfants au privé, ce choix ne les exempte d'aucun impôt ni d'aucune taxe scolaire. Ils déboursent en plus la part des frais de scolarité non payés par l'État.

Indirectement, l'existence du système privé profite aussi aux enfants qui fréquentent l'école publique. La compétition force en effet tous les établissements d'enseignement à améliorer leurs services afin de satisfaire aux

exigences d'une clientèle qui compare. Le développement de programmes enrichis dans le système scolaire public est une conséquence de cette compétition.

Pierre Bernier  
Sillery

## Non, M. le maire

L'édition du 27 mars du SOLEIL rapporte que la ville de Boischatel recevra des aides gouvernementales afin d'effectuer des fouilles archéologiques sur le site du Domaine Montmorency. Parallèlement à ces fouilles, les autorités municipales entendent permettre la réalisation d'un projet domiciliaire de « luxe » sur ce site, projet susceptible de générer d'importants revenus de taxation devant servir à financer de futurs travaux d'aménagement à l'intérieur de la municipalité.

Ces fouilles ne sont qu'un leurre destiné à taire les opposants au projet. Elles devraient être exécutées à l'intérieur d'un moratoire complet sur l'ensemble du projet.

Selon le Comité de protection de l'environnement de Boischatel, ce projet domiciliaire constitue ni plus ni moins qu'une violation du patrimoine québécois.

Les recherches effectuées par l'architecte Pierre Cantin, bien connu pour son oeuvre de protection et de mise en valeur du patrimoine québécois, révèlent que les terrains sur lesquels ce projet devrait se réaliser ont servi de campement militaire aux troupes du général anglais James Wolfe en 1759 quelques mois avant la prise de Québec.

Pour les Britanniques, ce site revêtait une importance stratégique particulière puisqu'il devait permettre de s'emparer des positions françaises installées sur l'autre rive de la Montmorency pour avoir la chance par la suite d'attaquer Québec de revers. Cette stratégie donna d'ailleurs lieu à la fameuse bataille de Montmorency, le 31 juillet 1759, au cours de laquelle les troupes anglaises essuyèrent la défaite et perdirent plus de 400 hommes.

Ces événements mettent donc en relief la valeur hautement patrimoniale du campement du général Wolfe et à ce titre, ce site doit être protégé et mis en valeur. Les installations militaires qui y furent érigées témoignent en effet que la prise de Québec ne fut pas une entreprise des plus légères.

Le Comité de protection de l'environnement de Boischatel s'oppose donc à ce projet et propose plutôt sa mise en valeur par la construction, entre autres, d'un centre d'interprétation intégré à l'ensemble du futur plan d'aménagement des chutes Montmorency. Le comité propose de réaliser le développement domiciliaire ailleurs et ce, en respect avec l'environnement et le potentiel patrimonial de la Côte-de-Beaupré.

Pierre Lefebvre  
Sainte-Foy

## L'intolérance

Il est assez étrange de constater l'intolérance des Québécois envers les chefs du PQ. Que ce soit René Lévesque, à la fin de son mandat, Pierre Marc Johnson ou maintenant Jacques Parizeau.

À ce dernier on reproche, entre autres, ses déclarations sur les autochtones. Pourtant, doit-on blâmer M. Parizeau d'avoir dit tout haut ce qu'un bon nombre de politiciens pensent tout bas ? Récemment on lui reprochait d'avoir affirmé qu'il serait « souhaitable » de tenir un référendum lorsque la récession sera finie.

N'est-ce pas là une évidence ? Comment peut-on reprocher à M. Parizeau de souhaiter que le référendum soit tenu dans les meilleures conditions possibles pour le Québec ?

Lorraine Therrien  
Loretteville

## Drôle d'argument

J'ai lu l'entrefilet de Lincoln Mok de Vancouver dans la page éditoriale de l'édition du SOLEIL du 6 avril 1992 sous le titre « Deux langues ».

Je ne crois pas que l'on puisse écrire rien de plus simpliste et insignifiant que ces remarques de M. Mok. Un drôle d'argument contre la souveraineté du Québec.

Ne sait-il pas que l'Écosse dont la langue est l'anglais veut devenir souveraine et se séparer de l'Angleterre dont la langue est également l'anglais ? C'est la culture et non l'économie qui fait les peuples souverains.

Au Canada actuellement, c'est un peuple (le Québec) qui ne veut plus être soumis à la tutelle d'un pays dont la culture lui est impropre.

Paul A. Demers  
Québec

À quelques heures de l'embargo contre la Libye

## Kadhafi retient le choix de Malte

WASHINGTON (AFP, Reuter) — La proposition libyenne de remettre à Malte les deux suspects libyens de l'attentat de Lockerbie n'est pas acceptable et la Libye doit se plier totalement aux résolutions de l'ONU, a déclaré hier un responsable américain.

Selon des sources diplomatiques à l'ONU, la Libye a proposé, 48 heures avant l'entrée en vigueur d'un embargo aérien et militaire à

son endroit, de remettre à Malte les deux Libyens accusés de l'attentat contre un avion de la Panama qui avait fait 270 morts le 21 décembre 1988.

La Ligue arabe dont le « Comité des sept » est aussi tombé d'accord sur le choix de Malte a fait savoir hier qu'elle attendait une réponse du Conseil de sécurité de l'ONU. Les membres du Conseil ont du reste prévu de tenir une réunion de consultation sur la Libye cet après-midi.

Le choix de Malte s'explique à la fois par des relations de proximité géographiques et par l'existence de liens politiques importants entre les deux pays et la Libye.

« Ce n'est pas acceptable », a pour sa part déclaré un responsable américain sous le couvert de l'anonymat. Il a souligné qu'aux termes des résolutions de l'ONU, la Libye devait remettre les deux hommes à la justice américaine ou

à celle de Grande-Bretagne, payer des compensations aux familles des victimes et renoncer à soutenir le terrorisme.

Le numéro un libyen Mouamar Kadhafi « veut faire le moins possible. Il devra faire tout ce qui lui est demandé », a ajouté le responsable américain.

À la question de savoir si l'imposition de l'embargo décidé par l'ONU demain était désormais inévitable, le responsable a estimé que la situation pouvait changer si la Libye annonçait qu'elle se pliait totalement aux exigences de l'ONU. « Il est peu probable qu'une réponse au compte-gouttes change les choses », a-t-il ajouté.

Entretemps, le ministère français des Affaires étrangères a réitéré hier son conseil aux 259 Français se trouvant encore en Libye de rentrer en France.



### Se remariera-t-elle?

La princesse Anne, 41 ans, qui figure parmi les membres les plus populaires de la famille royale britannique, a engagé hier une procédure de divorce d'avec le capitaine Mark Phillips (à gauche sur cette photo de 1982), dont elle était séparée depuis plus de deux ans et demi. Les tabloïds britanniques spéculaient récemment sur son éventuelle union avec le commandant Timothy Laurence de la marine, un ancien collaborateur de la reine.

## Kinnock accuse la presse

LONDRES (AFP, Reuter) — Neil Kinnock a rageusement attribué hier la défaite de son parti aux élections du 9 avril aux « mensonges » et à la désinformation de la presse conservatrice pendant la campagne.

En annonçant sa démission de la direction du Parti travailliste, M. Kinnock a longuement mis en cause la presse conservatrice (très largement dominante en Grande-Bretagne) en citant plusieurs noms d'éditorialistes qu'il accuse d'avoir systématiquement déformé les idées et les messages du Parti travailliste.

« Je ne fais ou ne cherche pas d'excuses, je n'exprime aucune amertume quand je dis que la presse conservatrice a permis au Parti « Tory » de gagner une fois encore alors que le Parti conservateur n'aurait pu s'assurer la victoire sur la seule base de son bilan ou de son programme », a-t-il dit.

Il a donné comme conseil aux membres du Parti, pour le choix de son successeur, de se garder d'écouter la presse: « Ne croyez pas la presse et la télévision quand ils rapportent ce type d'événement ».

Très pâle, visiblement ému, M. Kinnock a annoncé aux journalistes, dans son bureau de la chambre des Communes, qu'il ne représenterait plus sa candidature à la direction du Parti et a suggéré la convocation d'un congrès extraordinaire dans la deuxième quinzaine de juin pour la désignation

de son successeur.

Le candidat favori à la succession de M. Kinnock est John Smith, 53 ans, le chancelier de l'Échiquier dans le Cabinet fantôme travailliste. Parmi les autres candidats possibles figure le ministre fantôme de l'Environnement, M. Brian Gould. Tous deux devraient annoncer leur candidature aujourd'hui.



### Bain de foule du président du Pérou

Du toit de sa voiture, le président Alberto Fujimori qui a suspendu le parlement du Pérou, la semaine dernière, salue une foule de Lima. Réunie à Washington hier, l'Organisation des États américains (OEA) lui a lancé un appel « pour le rétablissement urgent de l'ordre institutionnel démocratique ». Un attentat à la voiture piégée a de plus fait quatre morts et plus de 20 blessés dans le port de Callao. Cet attentat serait dû aux maquisards maoïstes du Sentier lumineux.

## Démission des amis d'Elsine à Moscou

MOSCOU (AP, Reuter, AFP) — Le gouvernement réformiste russe, dénonçant les dispositions économiques adoptées samedi par le Parlement, a remis hier sa démission au président Boris Eltsine. Celui-ci en a pris bonne note mais a néanmoins demandé aux ministres de rester en fonction jusqu'à la fin de la session du Congrès des députés du peuple de Russie (parlement) qui pourrait se poursuivre jusqu'à samedi.

Le gouvernement estime que la résolution adoptée par le sixième Congrès des députés du peuple, encore dominé par des communistes plus ou moins repentis, « bloquera toute possibilité de poursuivre la politique choisie ».

La mise en oeuvre de cette ré-

solution, qui prévoit notamment des réductions d'impôts, de fortes hausses des salaires et des subventions agricoles et demande un changement de cabinet dans les trois mois, « réduit le gouvernement à l'impuissance et fait du président une figure purement symbolique », a-t-il ajouté. Elle aura pour résultat « inévitable »

une « chute catastrophique du niveau de vie, la faim, un soulèvement social et le chaos » et « tous les sacrifices consentis par le peuple avec tant de patience et de courage pendant les trois derniers mois auront été endurés en vain ».

Selon un document préparé par le gouvernement sur les conséquences des réformes proposées par le Congrès, « les investisseurs croient dans le sérieux des réformes libérales en Russie. Modifier le cours de la profonde transformation économique conduira inévitablement à un arrêt

des gros investissements potentiels. Sans nouveaux investissements étrangers et la convertibilité du rouble, l'intégration de la Russie à l'économie mondiale est impossible ».

Les États-Unis se sont dit « très préoccupés » par cette crise russe, a déclaré hier le porte-parole de la Maison-Blanche, Marlin Fitzwater pour qui il faut « une situation stable » afin de prouver que l'aide supplémentaire de 24 milliards de dollars promise à la Russie par les pays occidentaux « sera utilisée à bon escient en ce qui concerne la poursuite de la démocratisation ».

### EN BREF...

#### ■ Mandela confirme sa séparation

JOHANNESBURG (Reuter) — Nelson et Winnie Mandela ont convenu de se séparer, a annoncé hier le président du Congrès national africain (ANC) au cours d'une conférence de presse. « En raison des tensions soulevées par nos divergences sur un certain nombre de questions ces derniers mois, nous avons décidé d'un commun accord que la séparation était la meilleure solution pour chacun de nous », a-t-il dit. Winnie Mandela a été condamnée pour son implication dans l'enlèvement de quatre jeunes Noirs de Soweto en 1989. Les médias l'ont accusé ces derniers jours d'avoir joué un rôle dans le meurtre d'un médecin noir de Soweto la même année.

#### ■ L'Iran se rapprochera des USA

TEHERAN (Reuter, AP) — Les électeurs iraniens ont permis aux modérés iraniens du président Akbar Hachemi Rafsanjani de remporter une grande victoire lors des élections législatives de vendredi qui ont rajouté plus de la moitié du parlement de Téhéran. L'ayatollah Ali Akbar Mohtachemi, chef de file des « radicaux », a du reste déclaré hier que la composition du nouveau parlement permettrait d'accélérer la reprise des relations avec l'Occident en général et les États-Unis en particulier après 13 années de rupture.

#### ■ Douceur chronique de l'Irak

BAGDAD (AP, Reuter) — Les experts de l'ONU ont fait exploser hier le plus grand bâtiment du site nucléaire d'al-Athir, considéré comme le plus dangereux du programme irakien. L'Irak, suivant une mise en garde du Conseil de sécurité, a par ailleurs promis hier de ne pas menacer les avions-espions U-2 employés à des tâches de surveillance par les inspecteurs des Nations unies chargés du démantèlement des armes irakiennes de destruction massive.

#### ■ Pont aérien entre Cuba et Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — 508 réfugiés Haïtiens, dont des femmes et des enfants en bas âge, ont été rapatriés hier de Cuba par un pont aérien organisé par le Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) entre le secteur cubain de Guantanamo et Port-au-Prince. Les réfugiés ont reçu 50 dollars américains du HCR dans l'avion qui les ramenait en Haïti et une somme de 75 gourdes (8 dollars) avec un mois d'assistance alimentaire de la Croix Rouge haïtienne après leur arrivée. Ils avaient tenté de gagner les côtes de Floride dans des voiliers rudimentaires après le renversement du président élu Jean Bertrand Aristide le 30 septembre dernier.

#### ■ Inondations dans la ville des vents

CHICAGO (AP) — Plusieurs centaines de milliers d'habitants de Chicago ont été contraints de quitter leurs lieux de travail hier après la rupture d'un mur de soutènement laissant passer une voie d'eau dans les caves de plusieurs bâtiments et plongeant une partie du centre de la ville dans le noir. Cette inondation a provoqué l'interruption des cotations à la bourse de la ville et a entraîné la fermeture de la plupart des commerces du centre-ville. De nombreuses personnes véritablement surprises ont été évacuées dans l'ordre du quartier touché. Des employés ont dû quitter leur lieu de travail en empruntant dans le noir des escaliers de secours. Une compagnie électrique avait cessé ses approvisionnements d'une douzaine de pâtés de maison en fin de matinée en raison de l'inondation. Aucun blessé n'est à déplorer, mais les liaisons en métro ont été interrompues. De longues files d'attente se sont formées devant les stations d'autobus desservant la banlieue.

**COROLLA LSX SELECT 1992**

LA TOYOTA QUE VOUS VOULEZ, ON VEUT QUE VOUS L'AYEZ AU PLUS BAS PRIX ET ON PEUT Y AJOUTER, POUR UN TEMPS LIMITÉ, L'AUBAINE QUE VOUS ATTENDIEZ:

**2 100\$**

D'OPTIONS GRATUITES INCLUANT LE CLIMATISEUR

**ON VEUT ET ON PEUT!**

**BOULEVARD LEXUS TOYOTA**

NOTRE POUVOIR D'ACHAT AUGMENTE VOTRE POUVOIR D'ÉPARGNER

120, Marais, Québec **683-6565**  
Angle boul. de la Capitale et Pierre-Bertrand

**LE CHOIX DU CHOIX**

L'ÉCONOMIE. C'EST SÉRIEUX!

Tu parles! Jacques Langlois opticien continue la réduction de 50% sur la monture ou le 2 pour 1. À l'achat d'une paire de lunettes complète, il nous en donne une autre gratuite. On paie la plus chère.

Cette offre se termine le 30 mai 1992. Le 2 pour 1 s'applique également à une personne qui vous accompagne.

**50% OU 2 POUR 1**

Optométriste sur place pour examen de la vue

**OPTICIEN Jacques Langlois**

LIMOULOU - 455, 3e Avenue 523-6690  
SAINT-FOY - 1113, rte de l'Église 659-3616  
MAIL CENTRE-VILLE - 529-9351  
460, St-Joseph Est (Édifice Holiday Inn)

La TPS ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

# A M E U B L E M E N T S T A N G U A Y

Aucun comptant, aucun paiement, aucun intérêt\*\*

COMMENCEZ À PAYER LE...

## 12 SEPTEMBRE 1992

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

**GRATTEZ et GAGNEZ**  
le montant de votre achat

### GRAND CHOIX DE TÉLÉS COULEUR 32" ET PLUS À DES PRIX EXCEPTIONNELS

DANS LES MARQUES LES PLUS RÉPUTÉES

ZENITH • TOSHIBA • HITACHI • MITSUBISHI • PANASONIC



**MITSUBISHI**  
RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO 45"  
(VS4507CA)  
AFFICHAGE À L'ÉCRAN  
Entrée et sortie audio-vidéo  
700 lignes de résolution

GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$

~~2999~~<sup>95</sup>

GARANTIE: 3 ans 100% pièces et main-d'oeuvre



**TOSHIBA**  
RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO 32"  
CX32621  
• Cablocompatibilité 181 canaux  
• Multimarque télécommande programmable à 35 touches  
• Prise pour magnétoscope S-Video  
• 2 entrées audio/video

GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$

~~1399~~<sup>95</sup>

GARANTIE: 50 mois 100% pièces et main-d'oeuvre

Quasar • TOSHIBA • ZENITH • MITSUBISHI • HITACHI • PANASONIC

**HITACHI**  
**Exclusif**  
GARANTIE DE 2 ANS 100% pièces et main-d'oeuvre

**HITACHI**  
VME 25 CB  
4 lux - Stéréo haute fidélité - Télécommande sans fil - Générateur de caractères - 23 pages dispositif de superposition ROM - Têtes d'effacement flottantes - Zoom 8X à 64X numérique

GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$

~~1299~~<sup>95</sup>

Mallette et accessoires inclus



GRATUIT 150\$ d'accessoires supplémentaires 1 batterie 2 cassettes



GRATUIT 150\$ d'accessoires supplémentaires 1 batterie 2 cassettes

**HITACHI**  
VME 22 CB  
3 lux - Télécommande sans fil - Générateur de caractères 2 pages - Têtes d'effacement flottantes - Zoom 6X à 50X numérique

**HITACHI**  
VME 23 CB  
3 lux - Télécommande sans fil - Générateur de caractères 2 pages - Têtes d'effacement flottantes - Zoom 8X à 64X numérique

GRATUIT 150\$ d'accessoires supplémentaires 1 batterie 2 cassettes

~~949~~<sup>95</sup>

Mallette et accessoires inclus

GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$

~~999~~<sup>95</sup>

Mallette et accessoires inclus

GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$

**Grattez et Gagnez**  
AMÉUBLEMENTS  
**TANGUAY**  
VOUS GAGNEZ À TOUT COUP

\* Règlements disponibles en magasin. Afin de rendre le billet gratteux valide, les personnes devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques.

Cartes de crédit acceptées. \*\* Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 septembre 1992 sur le solde dû.

**Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!**

|  |   |   |   |  |  |
|--|---|---|---|--|--|
| <b>LÉVIS:</b><br>5720, boul. Étienne-Dallaire<br>(angle Kennedy)<br>833-4511 | <b>BEAUPORT:</b><br>535, boul. Ste-Anne<br>667-6282 | <b>LES SAULES:</b><br>Carrefour Les Saules<br>5150, boul. l'Ormière<br>871-4411 | <b>TROIS-RIVIÈRES:</b><br>2200, boul. des Récollets<br>(819) 373-1111 | <b>RIMOUSKI:</b><br>822, boul. Ste-Anne<br>(route 132)<br>POINTE-AU-PÈRE<br>725-4411 | <b>LIVRAISON ET SERVICE:</b><br>QUÉBEC: 872-2242<br>TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111<br>RIMOUSKI: 725-4411 |
|--|---|---|---|--|--|